

V E I G Y - F O N C E N E X

L'ÉCHO

Bulletin Municipal



N°204
MARS
2022

SOMMAIRE

Editorial de Madame le Maire p.03

Infos Municipales

Installation du conseil municipal des jeunes	p.04
Aménagement de la route des Gravannes	p.04
Route de la Cornette - Place de l'église	p.05
PAV - Collecte des cartons	p.06
Fleurissement - Annuaire des talents - Frontaliers	p.07
Comment protéger nos amis les hérissons	p.08
Nuisances sonores	p.08
Budget participatif	p.09
CCAS - Veigy Solidarité	p.10
Accueil nouveaux arrivants	p.11
Plantations (haies, arbres, arbustes...)	p.12
Travaux et aménagements extérieurs	p.13
Démarches simplifiées - Emplois saisonniers	p.13
Du renouveau pour les décorations de Noël	p.14
Elections - Déclaration grippe aviaire	p.15
Opération tranquillité vacances	p.15
Crèche Arc-en-ciel	p.16
Service enfance et jeunesse	p.17
La nouvelle police municipale	p.18
Un nouveau venu aux services techniques	p.19
Cérémonie du 8 mai 1945	p.19
Courrier des conseillers élus minoritaires	p.20
Expression des élus de la majorité	p.21
Protocole d'obtention d'un rendez-vous médical	p.22
Thonon Agglomération	p.23
SIAC Géoparc	p.24
Salle du Damier	p.25
Médiathèque municipale	p.26

La vie des Associations p.28 à 48

Les Joyeux Lurons	p.28
Chorale XV de chœur - Ecole de musique	p.29
Union Musicale	p.30
Théâtre Foyer St-Georges	p.32
APEV	p.34
L'amicale des Sapeurs Pompiers	p.36
MJC	p.38
Centre d'entraînement de golf - Shintaido Léman	p.39
Les Traînes la Grolle	p.40
Veigy Demain	p.41
Club sportif de Veigy	p.42
Club d'Échecs	p.43
Mémoire et Patrimoine	p.44
Club de l'Hermance	p.45
Les amis des résidents des Erables	p.45
Association l'Entraide (ALE) - Nalacompagnie	p.46
Terre et Nature	p.47
Les cyclos douvinois	p.48
Nouveau à Veigy - Sudoku	p.49

État civil p.50

Communauté Catholique p.50

SUR RENDEZ-VOUS

Maire :
Catherine BASTARD

1^{er} Adjoint
Urbanisme
Bruno DUCRET

2^{ème} Adjointe
Affaires sociales
Rosy CHAMAYOU

3^{ème} Adjoint
Sport, frontaliers, signalétique
Antonio PEREZ RAMOS

4^{ème} Adjointe
Communication
Jeanne VUAGNOUX

5^{ème} Adjoint
Bâtiments communaux, fêtes et cérémonies
Alain GATTELET

6^{ème} Adjointe
Culture
Laurence PILLONEL

7^{ème} Adjoint
Voirie
Laurent DEMOLIS

8^{ème} Adjointe
Enfance, Jeunesse, participation citoyenne
Julie GIRARD

Mairie de Veigy-Foncenex :

26, route du Chablais

Tél. +33(0)4.50.94.90.11

E-mail : mairie@veigy-foncenex.fr

Site : www.veigy-foncenex.fr

Facebook :

mairie de Veigy-Foncenex

Heures d'ouverture de la mairie :

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h00

14h00 - 17h00

Jeudi : fermé le matin

14h00 - 17h00

Samedi matin : 8h30 - 12h00

Directrice de la publication :

Catherine Bastard

Comité de rédaction et relecture :

Catherine Bastard – Jeanne Vuagnoux

Antoine Perez – Laurence Pillonel

Julie Girard – Philipp Dalheimer

Imprimeur :

Imprimerie Uberti-Jourdan

144, avenue du Mont-Blanc - 74130 Bonneville



Le printemps arrive à grands pas et avec lui l'espoir de revoir enfin des sourires, depuis deux ans dissimulés sous des masques.

Ce printemps devait être synonyme de renouveau et d'aboutissement dans la lutte contre la pandémie. Il aura malheureusement été marqué par le déclenchement de la guerre en Ukraine. Face à la terrible situation que vivent les populations civiles, vous avez été nombreux à répondre par un grand élan de solidarité. La collecte que nous avons organisée les 2 et 3 mars en collaboration avec la Protection Civile et l'Association des Maires de France témoigne de la **grande générosité des Veigyciens**. Soyez-en tous vivement remerciés.

Le mois de mars est le moment pour toutes les communes de **voter le budget municipal**. Le vote du budget guide tout au long de l'année la vie de la commune, son fonctionnement et ses investissements. Sa préparation est très importante. Elle se décompose en un certain nombre de réunions de commissions thématiques qui aboutissent à des propositions qui seront soumises au vote le 25 mars prochain. En février, le conseil municipal a été amené à débattre sur **les orientations budgétaires** après présentation de La loi de finance et des résultats de clôture de l'année 2021. Certains grands projets d'investissement comme l'aménagement de la place de l'église ou la rénovation énergétique des bâtiments communaux seront programmés sur plusieurs exercices. Selon l'état d'avancement des études d'autres projets comme la réhabilitation de la place de la fruitière, le remplacement du chapiteau par une halle couverte dans la zone de loisirs et des travaux de sécurité de la route des Gravannes pourront débuter cette année.

C'est donc, comme je m'y suis engagée, **en pleine transparence** que nos travaux budgétaires sont préparés puis votés.

Côté enfance jeunesse, l'année 2022 verra le **développement des actions jeunesse** avec un accent particulier envers les 11-17 ans. Le succès du séjour organisé pendant les vacances de février nous conforte dans nos choix. **Le Conseil municipal des jeunes** est installé et nos jeunes conseillers débordent d'idées. Nous serons là pour les accompagner !

Nous avons la chance de compter un grand nombre d'**associations très actives** dans notre commune, comme en témoigne les différents articles qui leur sont consacrés dans votre magazine. Conscient de leur

importance dans la vie locale, le conseil municipal leur apportera un soutien financier encore plus marqué cette année. En parallèle aux manifestations des associations, la commission culture et la médiathèque Municipale vous proposent une **programmation riche et variée** : des rencontres, de la musique, du théâtre, de l'humour, de la lecture, des ateliers...

En ce moment la route des Cornettes est en plein déluge de pelleteuses, de marteaux-piqueurs, de camions bennes pour être totalement rénovée et sécurisée. Je remercie les riverains et les usagers de la route de leur patience

Côté sécurité, Veigy-Foncenex dispose à nouveau d'une **Police Municipale** avec des pouvoirs renforcés en termes de contrôles et de prérogatives. Avec plus de 4 000 habitants, cela nous semblait nécessaire.

2022 est aussi une **année électorale** avec l'élection présidentielle les 10 et 24 avril et les élections législatives les 12 et 19 juin. De nouvelles dispositions sont en vigueur concernant le vote par procuration, comme indiqué dans les pages de votre Echo.

2022 verra la mise en œuvre du **premier budget participatif**. Les projets conformes à la charte seront soumis à vos votes en mai prochain. C'est une première pour notre commune et nous espérons une forte participation. Sincères remerciements à tous les porteurs de projets qui se sont investis pour proposer leurs idées et défendre leur projet.

Le Geopark du chablais **labellisé par l'Unesco** fêtera cette année ses dix ans. De nombreuses manifestations seront organisées dans tout le territoire. Une excellente occasion pour découvrir ou redécouvrir les trésors de notre région. Tout proche de nous, le sentier pédagogique du marais de Chilly mérite le détour.

En septembre, une soirée sera consacrée à l'**accueil des nouveaux arrivants** afin de faciliter les échanges et faire connaître notre belle commune.

Voici en quelques lignes les perspectives. **Elus et agents s'engagent à atteindre ces objectifs.**

*Veigy-Foncenex, le 4 mars 2022
Le Maire, Catherine Bastard*

● INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Cette année, 15 jeunes conseillers municipaux ont été élus lors du vote des CM1-CM2 de l'école primaire en décembre dernier et installés dans leur fonction le 11 janvier 2022. Un budget leur sera alloué afin de mener à bien leurs projets pour Veigy-Foncenex.

Lors de leur premier conseil, ils ont voté la Charte du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Madame le Maire a remis aux conseillers une écharpe tricolore et un guide du jeune citoyen. Lors du conseil du 1^{er} février, les nouveaux élus ont voté pour les projets suivants :

- Installation d'une boîte à idées placée à la médiathèque. Elle permettra aux Veigyens de déposer des suggestions que le CMJ étudiera lors des conseils.
- Visite du Sénat ou de l'Assemblée nationale.

- Soutien à une association grâce à la collecte de stylos usagés dans une boîte disponible en mairie.

D'autres idées ont été discutées lors de ce conseil et seront étudiées au cours de l'année : des bacs à compostages, une exposition photo de tous les anciens élèves de l'école de Veigy-Foncenex, des jardins familiaux, planter des arbres, soutenir une autre association...

« Nous sommes très heureux d'avoir été élus et d'avoir écrit cet article, nous espérons que nos idées vous plairont. Merci. »

L'équipe du CMJ

Alexandre, Camille, Camille-Rose, Cristian, Elena, Esteban, Hilaria, Leïve, Léo, Lisa, Lou, Margaux, Matéo, Nathan, Tess.



● AMENAGEMENT DE LA ROUTE DES GRAVANNES

Les riverains de la route des Gravannes ont été reçus en mairie le 20 janvier dernier pour une présentation du projet d'aménagement de cette voie.

Le projet comprend la réalisation d'un trottoir sur la droite de la route en direction de la Suisse, ainsi que des chicanes et un ralentisseur avec un plateau surélevé au carrefour des cinq chemins.

L'enrobé sera entièrement refait et un marquage

de chaussée partagée pour les vélos sera réalisé.

La limitation de vitesse à 30 km/h sera effective sur toute la longueur de la rue.

Une vingtaine de riverains ont participé à la réunion, ainsi que trois habitants des premières maisons de la commune suisse d'Anières où un projet de chicanes est également à l'étude.

Un appel d'offres est en cours pour ces travaux.



ROUTE DE LA CORNETTE

Les travaux ont débuté le 19 janvier par le remplacement de la conduite de 600 mm de diamètre des eaux pluviales au carrefour avec la route des Mermes.

Pour rappel la route de la Cornette sera à sens unique pendant toute la durée des travaux, que ce soit pour les riverains ou les autres usagers, pour assurer l'avancement des travaux et la sécurité des ouvriers. L'accès au chemin des Martinets depuis la place de Foncenex est

toujours autorisé. Des contrôles pourront être effectués.

Les difficultés rencontrées avec les services de ramassage scolaires pour les collèges de Douvaine et les Lycées de Thonon ont été résolues.

Les bus affrétés par Thonon Agglomération continuent leur itinéraire habituel et assurent de nouveau les arrêts de la cornette et de Foncenex ainsi que celui des Préludes.

PLACE DE L'ÉGLISE :

DES MOYENS ET DES EXPERTS POUR AGIR SUR NOTRE COEUR DE BOURG



Depuis le début de ce mandat, la municipalité s'est engagée dans une **démarche de préservation et de valorisation de la place de l'église et de ses abords**.

La **commission aménagement de la place de l'église** s'est réunie le mercredi 5 février dernier en présence de Monsieur Jacques Fatras, ingénieur territorial et expert en bâtiments anciens au **Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Haute-Savoie**. Une mission de diagnostic lui a été confiée et elle sera suivie d'une mission de maîtrise d'œuvre en réhabilitation. Monsieur Jacques Fatras accompagnera donc l'ensemble des travaux de rénovation de l'église, de l'ancienne poste et l'aménagement global de la place de l'église en y intégrant le jardin du presbytère.

Pour l'église, le diagnostic complet de l'édifice permettra de proposer une approche cohérente, éventuellement hiérarchisée, de **pérennisation des ouvrages**. Il prendra en compte le bâti ainsi que les décors et conduira à des propositions de restauration et de valorisation. Une programmation de travaux phasée dans le temps sera alors établie.

Préalablement à l'étude de la CAUE et avec son approbation, des travaux vont être réalisés prochainement sur les canalisations d'évacuation des eaux de pluie qui se sont dégradées et constituent l'une des sources évidentes de remontée d'humidité dans les murs.

Concernant l'ancienne poste, des analyses de structure seront menées pour déterminer la **capacité du bâtiment à recevoir un programme de locaux d'usage public à vocation culturelle** qui devra être précisé par la commission. Le diagnostic permettra ensuite d'évaluer le coût des travaux.



● PAV POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Les différents sites sur la commune sont en service depuis début décembre. Il reste deux emplacements complets à mettre en service, route des Plantets, à la place des anciens containers, et chemin des Roseaux. La création de ses emplacements se fera en mars.

Des clôtures vont également être installées pour délimiter les sites et éviter d'éventuelles dispersions des déchets.

Le ramassage par la société ORTEC a lieu deux fois par semaine pour les ordures ménagères, le mardi et le vendredi. En ce qui concerne les verres, emballages, journaux et cartons, la levée des containers sera faite selon le taux de remplissage.

Nous avons constaté sur certains sites des dépôts sauvages, soit parce que les Moloks étaient pleins soit les contenants n'étaient pas adaptés. Nous vous rappelons que les sacs pour les ordures ménagères peuvent avoir une contenance de 50 litres maximum. La manipulation de la trappe doit être complète à

l'ouverture et à la fermeture pour permettre de vider le tambour à chaque dépôt.

Nous allons également demander un contrôle par les services de l'agglomération de ces trappes, certaines semblent se bloquer. Les caoutchoucs des Moloks pour les journaux vont également être modifiés pour faciliter le dépôt. **Nous comptons plus que jamais sur votre civisme pour respecter les consignes de tri afin de réduire le volume des ordures ménagères.**



● COLLECTE DES CARTONS

Nous vous informons qu'il n'y aura **plus de collecte des cartons** le premier vendredi du mois. Depuis la mise en place des points d'apport volontaire (PAV), nous avons créé **neuf espaces dédiés où vous pourrez désormais déposer vos cartons en tout temps.**

Les conteneurs à cartons sont répartis en différents points de la commune :

- Services techniques, chemin de Triche Lebeau
- Parking Champ Faviol, rue du Stade
- Parking Champ Faviol, route des Voirons
- Chemin du Pont de Crevy
- Chemin des Rues / Route du Chablais
- Les Cabrettes, chemin de la Tuilière
- Chemin des Devants
- Chemin de la Cornette
- Lotissement Les Préludes, route de Foncenex



En savoir + : <https://www.veigy-foncenex.fr/services-et-demarches/particuliers/> rubrique [vie pratique](#)

● FLEURISSEMENT : PLACE A LA COULEUR EN 2022 !

Les couleurs du nouveau logo, plus chatoyantes, vont être **déclinées sur les principaux axes de la commune** par le service des espaces verts. Cette identité visuelle renouvelée sera également présente à l'issue du remaniement du rond-point de champ Faviol.



Le fleurissement 2022 sera un préalable au défi que notre nouveau responsable des services techniques, entouré de ses équipes plus motivées que jamais et des élus, envisage de relever : **l'inscription de notre village au Label des Villes et Villages Fleuris**. Un diagnostic sera alors réalisé par les instances du Label. Il permettra d'évaluer précisément l'investissement à réaliser au niveau technique, humain, écologique et financier.

Une démarche en faveur de la préservation de l'environnement pour que VEIGY-FONCENEX retrouve couleurs, parfums et biodiversité.

● ANNUAIRE DES TALENTS

Vous avez une passion ou un talent artistique que vous souhaitez faire connaître ?

Remplissez le formulaire encarté dans cet exemplaire de l'Echo et complétez-le par une petite présentation de votre travail.

Les dossiers pourront être déposés en mairie à l'attention de la commission culture ou envoyés à l'adresse culture@veigy-foncenex.fr



Si vous êtes résident à Veigy-Foncenex et que vous travaillez sur le Canton de Genève, il faut vous faire recenser

Comment se faire recenser en tant que frontalier

- sur www.veigy-foncenex.fr
Services et Démarches - Frontaliers - Recensement
- en Mairie, à l'accueil

Renseignements au 04 50 94 90 11 ou mairie@veigy-foncenex.fr



● BIENTOT LE PRINTEMPS, COMMENT PROTÉGER NOS AMIS LES HÉRISONS ?

Mars marque le réveil des hérissons, c'est la fin de leur hibernation. **Ces petites bêtes jouent un rôle crucial dans la biodiversité et aident à préserver l'équilibre des espaces verts.** Les hérissons sont d'excellents chasseurs de limaces, sauterelles, criquets, escargots, hannetons, mille-pattes ou encore de charançons. Ils sont même capables de s'attaquer aux vipères. De véritables alliés pour nos jardins !

Aidons les hérissons à vivre en toute quiétude - Bon à savoir

- ▶ **Les tondeuses à gazon robotisées sont responsables de nombreux accidents.** Pour limiter le danger, **ne faites pas fonctionner vos engins la nuit.** En effet, les hérissons sont des promeneurs nocturnes, face au danger, ils se roulent en boule, les lames des tondeuses sont alors à leur niveau et provoquent des blessures bien souvent mortelles.
- ▶ Si vous souhaitez offrir le couvert à un hérisson, quelques croquettes pour chat et un bol d'eau peu profond pendant les périodes sèches suffiront.

Important, **ne donnez jamais de lait à un hérisson.** Cela provoquerait une diarrhée qui

engendrerait une déshydratation susceptible de le tuer !

▶ **Vous avez repéré un hérisson en difficulté**
Tél. 04 50 68 42 10 ou 07 81 08 42 50
Email : asso.ermus@gmail.com

Mission Hérisson - Et si vous l'acceptiez !?
Pour la deuxième année consécutive la municipalité encourage les Veigyens à participer au recensement des hérissons avec l'opération "Mission Hérisson".

Grâce à ce projet, les participants aident les scientifiques à mieux connaître l'état de santé de la population des hérissons en France, alors tous à vos tunnels !

Vous souhaitez participer ? Rendez-vous sur le site : missionherisson.org



Le hérisson, un ami (menacé) qui vous veut du bien. Pour le protéger le robot tondeuse dort à la maison !

● NUISANCES SONORES

Nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral fixe les jours et heures pendant lesquels les tondeuses, taille-haies, perceuses, tronçonneuses et autres outils ou engins peuvent s'exprimer librement !

Selon l'article 4 de l'arrêté préfectoral n°324 du 26 juillet 2007, concernant les propriétés privées : les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

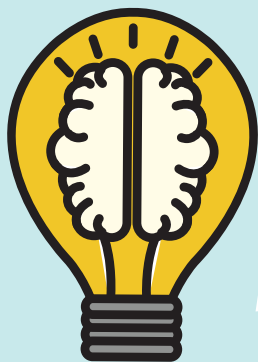
- **Les jours ouvrables de 8h à 20h**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**



Nous entendons par jours fériés, ceux qui sont appliqués en France : Lundi de Pâques, 1^{er} mai, 8 mai, Jeudi de l'Ascension, 14 juillet, 15 août, 1^{er} novembre, 11 novembre, 25 décembre et 1^{er} janvier.

L'intégralité de l'arrêté concernant les bruits de voisinage est disponible en Mairie.

Si chacun respecte ces quelques règles, cela facilitera sans aucun doute les rapports de bon voisinage et la tranquillité de tous (notamment pendant les heures de repas et les jours fériés).



BUDGET PARTICIPATIF

VEIGY-FONCENEX & MOI



PRÉSENTATION DES PROJETS

Vendredi 6 mai 2022

SALLE D'ANIMATION 19 H

Puis votez du 7 au 17 mai !

Info : participation@veigy-foncenex.fr
www.veigy-foncenex.fr



Pour le CCAS, l'année ne s'est pas terminée comme nous l'aurions souhaité. Nous avons l'espoir de nous réunir pour notre journée conviviale du repas des aînés.

Malheureusement, nous avons dû changer le programme, en cause bien entendu la Covid-19. Notre équipe a donc relevé ce nouveau défi et organisé la remise des repas à toutes les personnes qui s'étaient inscrites pour l'événement. Le dimanche 12 décembre, à la date prévue pour le repas des aînés, 181 repas à emporter ont été distribués par les membres du CCAS. Le *Traiteur des gourmets* a joué le jeu dans un temps record et nous a livré les repas sous cette nouvelle présentation. Pour un peu de couleur, une orchidée complétait le colis !



Comme c'est la tradition, les Veigy-ciennes et Veigy-ciens ayant répondu à notre invitation mais ne pouvant pas être présents le jour du repas, se sont vus remettre une grande boîte de chocolats par les membres du CCAS. Les aînés des Erables n'ont bien sûr pas été oubliés. Le jour du repas de Noël organisé par la Résidence et son personnel, ils ont reçu une jolie orchidée

ainsi qu'une boîte de chocolats de l'artisan chocolatier *Deux parts et d'autres* offerts par le CCAS, Madame le Maire et son conseil municipal.



Pour les mois à venir, notre plus grand souhait serait de pouvoir reprendre nos séances de cinéma. Soyons patients, nous allons y arriver ! En attendant, soyez assurés du soutien de tous les membres du conseil d'administration. N'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes présents pour les aînés, mais aussi pour tous ceux qui sont confrontés pour une situation délicate. Nous vous rappelons également que si vous avez des difficultés pour remplir des documents administratifs ou des demandes de renseignements d'ordre général, il est possible de prendre rendez-vous auprès de la secrétaire du CCAS, le mercredi entre 9h et 12h.

La période que nous vivons est un défi pour chacun d'entre nous et c'est ensemble que nous serons plus forts.

VEIGY SOLIDARITE : COLLECTE AU PROFIT DU PANIER RELAIS DE DOUVAINE

En 2021, le panier relais de Douvaine comptait 508 bénéficiaires à Veigy-Foncenex ce qui représente 217 familles avec une augmentation de 174 bénéficiaires (soit 79 familles) en 2020.

Le dimanche 3 avril 2022, Veigy Solidarité organisera une collecte en magasin en collaboration avec le supermarché Bi1.



Vous vous êtes installé à Veigy-Foncenex récemment ?

**FAITES-VOUS CONNAÎTRE EN MAIRIE
AFIN DE PARTICIPER À LA SOIRÉE D'ACCUEIL
DES NOUVEAUX VEIGYCIENS ORGANISÉE
EN SEPTEMBRE PAR LA VILLE**



Mairie de Veigy - Foncenex, 26 rte du Chablais

Horaires d'ouverture
Lun, Mar, Mer, Ven : 8h30-12h / 14h-17h
Jeu : 14h-17h / Sam : 9h-11h30

Contact
Tel. 04 50 94 90 11
Mail : mairie@veigy-foncenex.fr

VEIGY-FONCENEX



PORTE DE FRANCE

● PLANTATIONS (HAIES, ARBRES, ARBUSTES...)

(Article 671-672-673 du Code Civil)

Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre terrain. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin. L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété ainsi que la cueillette des fruits de vos plantations répondent également à une réglementation précise.

- Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre.
- Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.

Un arbre respectant ces règles peut néanmoins occasionner un trouble de voisinage (en raison par exemple de l'ombre qu'il procure à votre terrain). Il est alors possible de demander à votre voisin d'élaguer ou d'abattre l'arbre, à condition de prouver que vous subissez un trouble réel, excessif et anormal dans votre environnement.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre. La hauteur de la plantation se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.

Si les plantations ne respectent pas les distances légales, le voisin gêné peut exiger qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale.



Haie de charme commun

Entretien

- **Branches** : La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité. Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même

- **Racines** : Si des racines ou des ronces empiètent sur votre propriété, vous pouvez librement les couper. La taille doit se faire à la limite de votre propriété.

- **Plantation mitoyenne** : L'entretien est à la charge des 2 parties : chacun doit tailler son côté de la haie. Il est conseillé de tailler les 2 côtés de la haie au même moment.

Cueillette

Vous n'avez pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur votre propriété. En revanche, vous pouvez ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur votre propriété.

Les produits des plantations mitoyenne (fruits, fleurs...) appartiennent pour moitié à chacun des propriétaires. Leur cueillette doit être faite à frais communs quelle que soit sa cause :

- naturelle (les fruits tombent tout seuls),
- chute provoquée (par secousse par exemple),
- ou cueillette directe.

Nous rappelons que les plantations en limite du domaine public doivent être taillées par les propriétaires.



TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Le printemps arrive à grands pas et avec lui, vos projets de travaux et d'aménagements extérieurs vont fleurir (piscine, clôture, abri de jardin...)

Tous ces projets doivent faire, au préalable, l'objet d'une demande d'autorisation auprès du service urbanisme de la mairie. L'examen des documents relève du droit et s'appuie sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, PLUI, en vigueur depuis 2020.

La déclaration préalable de travaux est instruite par le service urbanisme de la mairie. Elle est signée par le maire.

Vous trouverez sur le site internet de la commune les formulaires nécessaires pour préparer votre dossier : <https://www.veigy-foncenex.fr/services-et-demarches/urbanisme/>

Le service urbanisme se tient à votre disposition pour vous renseigner et vous aider dans votre démarche.

Démarches simplifiées

Depuis le 1er janvier 2022

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

- Vos demandes directement sur Internet
- Pratique, rapide, accessible
- Sur www.veigy-foncenex.fr

Services et Démarches-Urbanisme-Dépôt de dossier en ligne

Renseignements au 04 50 94 90 11 ou urbanisme@veigy-foncenex.fr

VEIGY-FONCENEX
PORTE DE FRANCE

EMPLOIS SAISONNIERS

La commune de Veigy-Foncenex recrute des jeunes Veigyciennes ou Veygiciens, **âgés de 18 ans, titulaires du permis B,**

pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 31 août 2022

Missions : Renforcer l'équipe des services techniques et plus particulièrement les services voirie et espaces verts durant l'été.

Travail manuel avec possibilité d'horaires décalés pour l'arrosage.

Merci d'adresser votre candidature et CV, **en précisant vos disponibilités pour un mois donné,**

au plus tard le 22 avril 2022 à l'adresse suivante :

Commune de Veigy-Foncenex - Mairie
26 route du Chablais - 74140 Veigy-Foncenex



● DU RENOUVEAU POUR LES DECORATIONS DE NOEL 2021



Les fêtes sont terminées et nous voulons revenir brièvement sur l'installation des nouvelles décorations. Nous avons eu beaucoup de retours très positifs et les photos du bonhomme de Neige ont été nombreuses !

Tout d'abord, la mise en place et « en lumière » a été assurée dès la première semaine de décembre, ce qui était l'objectif que nous nous étions fixé. Pour des raisons de coût, nous avons choisi de centraliser les grosses structures et de marquer les trois grands axes de Veigy-Foncenex. De même, comme beaucoup de communes avoisinantes, nous avons opté pour un système de location sur trois ans afin de pouvoir renouveler les décorations plus régulièrement.

Par ailleurs, certains d'entre vous ont été surpris de voir un décor polaire devant notre église en lieu et place de la crèche qui devait être

remplacée. En fait, le devoir de laïcité ne permet plus à une municipalité d'acquiescer et de mettre en place des sujets religieux pour les fêtes. Seule une association paroissiale peut le faire. Et les sapins ? Dans un esprit de développement durable, nous avons décidé de limiter leur nombre pour n'en conserver que deux grands dans les cours d'école et trois petits dans le décor polaire.

Nous remercions les Joyeux Lurons de Foncenex qui mettent chaque année à profit leur subvention pour réaliser le magnifique décor de la Place de Foncenex. Pour des raisons sanitaires, ils n'ont pas pu animer la période des fêtes avec leur traditionnelle soupe de Noël mais ils nous ont régales par leur inventivité.



N'en doutez pas, nous allons encore améliorer les décorations des fêtes de 2022 mais il vous faudra patienter jusqu'en décembre pour avoir la surprise !



Je ne peux pas me déplacer
mais je veux voter

Depuis le 1er janvier 2022,
vous pouvez donner
procuration à un électeur
inscrit sur les listes
électorales d'une autre
commune que la vôtre

Comment donner procuration pour les élections :

- en ligne, sur maprocuration.gouv.fr. Vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans une brigade de gendarmerie avec un justificatif d'identité et votre référence d'enregistrement "maprocuration" ;
- en faisant une demande papier dans une brigade de gendarmerie.

Attention vous devez être
préalablement inscrit sur les listes
électorales pour donner procuration

Vous avez la possibilité de donner
procuration jusqu'à la veille de
l'élection

Dates des Elections en 2022

10 avril : 1er tour présidentielle
24 avril : 2ème tour présidentielle
12 juin : 1er tour législatives
19 juin : 2ème tour législatives

● DÉCLARATION GRIPPE AVIAIRE

Déclaration de détention d'oiseaux dans le cadre d'un foyer d'influenza aviaire

Tout détenteur d'oiseaux domestiques (volaille ou oiseau d'agrément) est tenu d'en faire la déclaration auprès du maire du lieu de détention des oiseaux.

Les propriétaires d'oiseaux détenus en permanence à l'intérieur de locaux à usage de domicile ou de bureau ne sont pas tenus de faire cette déclaration.

Vous trouverez le formulaire sur notre site internet :

<https://www.veigy-foncenex.fr/services-et-demarches/securite-et-prevention/>

● OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison ou de votre appartement ? Vous pouvez demander à la Police Municipale ou à la Gendarmerie de surveiller votre domicile !



Le dispositif gratuit Opération Tranquillité Vacances (OTV) des services de Police Municipale et de Gendarmerie Nationale vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie constatée.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires ainsi que le formulaire sur notre site internet :

<https://www.veigy-foncenex.fr/services-et-demarches/securite-et-prevention/>

Pré-inscriptions
22 et 25 mars

Entrée en CRÈCHE AOUT 2022



La structure municipale Arc-en-ciel accueille les enfants de 4 mois à 4 ans et jusqu'à 5 ans pour les enfants présentant un handicap.

En raison du contexte sanitaire les pré-inscriptions se dérouleront en Mairie salle du conseil.

Les dossiers pourront être déposés :

- le mardi 22 mars de 9h à 17h30
- le vendredi 25 mars de 8h30 à 15h

Documents à fournir :

- Formulaire «Demande de Pré-inscription» dûment complété
- Copie des vaccinations à jour
- Justificatif de domicile de - 3 mois (original + copie) et/ ou attestation de l'office des populations et des migrations avec la date de sortie du territoire suisse
- Attestation CAF avec N° d'allocataire (copie)
- Si séparation : extrait de la décision du juge pour la garde de l'enfant
- Formulaire déclaration des frontaliers dûment complété
- Déclaration des ressources : avis d'imposition français 2021 sur ressources 2020 des 2 parents (original + copie)

OU

- Fiches de salaires, revenus étrangers : L'année complète : 2020

Les formulaires sont disponibles sur le site de la commune www.veigy-foncenex.fr

① Votre enfant fréquente déjà la structure Arc-en-ciel ? Chaque année, il est nécessaire de déposer un nouveau dossier complet pour valider sa réinscription.

Mairie de Veigy - Foncenex, 26 rte du Chablais

Horaires d'ouverture de la mairie
Lun, Mar, Mer, Ven : 8h30-12h / 14h-17h
Jeu : 14h-17h / Sam : 9h-11h30

Contact
Tel. 04 50 94 90 11
Mail : mairie@veigy-foncenex.fr



Cape, bouclier, pouvoirs magiques, raquettes, ski et compagnie !

La commune de Veigy-Foncenex chouchoute les petits vacanciers.

Tous les enfants rêvent de super-héros !

Mais savez-vous ce qu'est un super-héros ?

Faut-il forcément avoir un super pouvoir, une cape et des collants ?

Les enfants inscrits au centre de loisirs découvriront le monde des super-héros au travers de diverses activités et jeux comme la balle Captain America, fabrique ton bouclier...

A la clé, un diplôme de super-héros sera remis aux participants des centres de loisirs.



Séjour ski pour les 11-17 ans !

La municipalité a organisé un séjour de ski à Saint Jean d'Aulps. Pour une première, ce fut un franc succès avec 12 adolescents qui ont apprécié les plaisirs de l'hiver en dévalant les pistes du Roc d'Enfer et en s'initiant aux sports de glisse, à la randonnée en raquettes et d'autres découvertes sur la nature environnante.

Madame le maire s'est rendue sur leur lieu de séjour. Elle a pu constater que cette première expérience a soudé d'emblée nos adolescents et renforcé leur envie de partager d'autres moments d'amitié et de découvertes. Les soirées ont été animées au chalet de la Grande Ourse par des veillées autour des animateurs de la commune.

Ces vacances d'hiver auront été pour nos jeunes un moment privilégié, bien encadré et doté des valeurs que nous souhaitons leur inculquer.

« Ce qui peut aider un jeune à trouver sa voie, c'est son pouvoir de rêve ».

Boris Cyrulnik.





Depuis le début de l'année, Veigy-Foncenex s'est à nouveau doté d'une véritable Police municipale. Madame Catherine Bastard, Maire et officier de Police Judiciaire répond aux questions de l'Echo.

L'Echo : Comment fonctionne une Police municipale ?

CB : A l'instar de la Direction Générale des Services, la Police municipale est placée sous les ordres directs du Maire. C'est ce que l'on appelle un pouvoir régalien. En d'autres termes, elle ne reçoit d'ordres et ne rend compte qu'au Maire.

L'Echo : Pourquoi une Police municipale plutôt qu'un ASVP ?

CB : Nous avons eu dans le passé un Policier municipal. Lorsqu'il a quitté la collectivité, le choix d'un agent de surveillance de la voie publique a alors été fait. Il correspondait aux besoins de la commune à cette période. Aujourd'hui, Veigy compte près de 4 000

habitants en résidence principale. Les besoins en termes de sécurité publique ont forcément évolué. De plus, il faut bien avouer que les effectifs de gendarmerie sont insuffisants au regard du développement de notre territoire. Il est demandé aux communes d'avoir des polices municipales plus étoffées pour davantage de proximité avec les habitants.

L'Echo : Pourquoi un garde champêtre ?

CB : Un hasard de recrutement ! Pour moi, ce grade n'était plus très courant dans la fonction publique territoriale. Je me souvenais qu'il y en avait dans tous les villages lorsque j'étais enfant. C'était bien sûr le cas à Veigy-Foncenex. Garde champêtre est un grade de la Police. Ils sont au nombre de 827 dans toute la France contre 12 400 policiers municipaux. On peut ainsi considérer que c'est un privilège d'en avoir un à Veigy-Foncenex ! Ses domaines d'intervention sont les mêmes que ceux d'un policier avec des prérogatives supplémentaires en matière de protection des espaces naturels. Cela convient donc parfaitement à l'environnement de notre commune dont les trois quarts de la superficie sont des espaces agricoles, naturels et boisés. Certains sont protégés comme les zones humides des marais.

L'Echo : En quelques mots, qui est notre nouveau Garde champêtre ?

CB : Nous étions à la recherche d'un policier humain et rigoureux. Agé de 54 ans, Christophe Patfoort répondait parfaitement à nos critères. Il a débuté sa carrière en tant que Gendarme auxiliaire à Annemasse puis Policier municipal à Gaillard de 1986 à 1993. Recruté au grade de Garde champêtre chef principal, il était en poste à La Balme de Sillingy depuis lors et travaillait

sur sept communes dans le cadre d'une mutualisation. Il a rejoint notre commune le 3 janvier dernier. Très expérimenté, il est parfaitement qualifié pour assurer la sécurité de notre commune. Passionné de nature, proche des gens, il s'est très vite intégré et il est déjà bien connu des familles qui fréquentent nos écoles.

L'Echo : Peut-il être amené à verbaliser des infractions ? Comment le joindre ?

CB : Le policier est Agent de Police Judiciaire Adjoint (APJA). Il possède les pouvoirs délégués par le Maire qui est Officier de Police Judiciaire et a le pouvoir de Police de sa commune et donc de verbalisation. Le garde Champêtre est basé en Mairie de Veigy-Foncenex et joignable directement par le standard au 04 50 94 90 11.

L'Echo : Et demain ?

CB : Il est souvent reproché aux services de Police municipale de ne pas être suffisamment disponible aux heures où les habitants en ont besoin. Je veux dire en cela que bon nombre de Veigyens souhaiteraient avoir plus souvent des patrouilles le soir et le week-end. C'est impossible avec l'amplitude horaire de 35 heures semaine et un seul agent. Toutes les polices municipales des communes des alentours sont confrontées au même problème. Je suis très consciente que la commune a désormais besoin d'une force de Police à la hauteur de son nombre d'habitants. Un premier rendez-vous de travail est prévu début mars avec les maires des communes de Douvaine, Loisin, Chens-sur-Léman et Ballaison pour envisager une mutualisation des forces de police.



A compter du 3 janvier, **M. Henri FERNANDEZ** a été recruté par voie de mutation en qualité de **responsable des Services Techniques**.

Rhône-Alpin depuis 25 ans, ce Biterrois d'origine est âgé de 52 ans et père de deux enfants. Issu du monde agricole et comptable de formation, M. FERNANDEZ, a d'abord été sous-officier au sein de l'armée de terre. En 2001, il a intégré la Fonction Publique Territoriale et s'est spécialisé dans la maintenance. Il a ensuite réussi le concours d'agent de maîtrise en espaces verts et naturels puis celui de technicien (contrôleur de travaux) en bâtiments et génie-civil. Il offre ainsi à la commune un très large spectre de compétences.

Homme de terrain, très proche de ses équipes, il **supervise les travaux de maintenance de voirie, des espaces verts et du patrimoine bâti**. Ses maîtres mots sont : sécurité, efficacité et loyauté.

Très attentif au cadre de vie et soucieux de son empreinte carbone, vous le croiserez

certainement à VTT, son moyen de déplacement au sein de notre commune où il s'est installé afin de mieux appréhender le quotidien et les préoccupations des Veigyciens.

Souhaitons-lui la bienvenue et une pleine réussite dans la concrétisation des projets de la municipalité !



Le **dimanche 8 mai 2022 à 11 heures** aura lieu la cérémonie commémorative de la **victoire de mai 1945** devant le monument aux morts de la commune.

A cette occasion, nous honorerons également le **souvenir des victimes et des héros de la déportation**. En effet, cette journée commémorative prévue le **dimanche 24 avril 2022** coïncidera avec le deuxième tour des élections présidentielles. Nous ne serons donc pas en mesure de nous rassembler ce jour-là.

La cérémonie du 8 mai aura lieu en présence des enfants de l'école primaire, de l'Union Musicale de Veigy et de l'Amicale des Véhicules Militaires de Haute-Savoie.

Les conseillers municipaux de la liste « Réunir pour Agir Autrement » sont heureux d'inviter tous les citoyens à une

réunion publique de printemps pour le tiers de mandat (déjà !)

mardi 22 mars à la salle du Stade à 20 h

Ce sera l'occasion de rendre compte de notre action au sein du conseil municipal, d'expliquer comment nous pouvons vous servir ainsi que de recueillir vos souhaits pour le reste du mandat. Un verre de l'amitié encadrera la réunion dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Chères Veigyennes, chers Veigyens,

Être ou ne pas être à l'ordre du jour du Conseil Municipal, voilà la question !

Une délibération sur la création du **Conseil Municipal des Jeunes** était à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 28 janvier. A la séance précédente du 26 novembre dernier, nous avons interrogé sur l'absence d'informations données aux conseillers sur ce projet qui était déjà lancé tambour battant sur la page Facebook de la Mairie. On nous a justifié la nécessité d'aller vite afin de satisfaire l'envie des jeunes qui manifestaient beaucoup d'enthousiasme ! Le 7 décembre s'est concrétisée l'élection des jeunes candidats, suivie par la mise en place de leur conseil le 11 janvier.

Dès lors, pourquoi soumettre à la délibération et au vote des élus municipaux le principe d'un objet déjà finalisé et entré en fonction ? N'est-ce pas vider de leur substance, par une inversion du processus, les principes démocratiques de la délibération et du vote dont nous sommes censés montrer l'exemple ? Nous le pensons et l'avons exprimé. La majorité nous a affirmé vouloir "nous faire plaisir" en légitimant l'instauration du Conseil Municipal des Jeunes et ainsi parer à un éventuel recours !

Illustrons notre sentiment par une métaphore : si un restaurant sert les plats aux clients avant d'en prendre la commande, chacun peut craindre avoir dans son assiette des "andouillettes au chou" alors qu'il désirait fort un "poulet-frites". Et il aurait l'impression d'être pris pour une andouille !

Malgré ce début en contorsions, **la minorité soutient, félicite et encourage les écoliers élus au Conseil Municipal des Jeunes.**

Au chapitre des points que Madame Le Maire **a refusé de mettre à l'ordre du jour**, deux propositions que la minorité a soumises pour les Conseils de novembre et janvier ont été poussées aux oubliettes. Avec une certaine suite dans les idées, nous souhaitons délibérer sur la **mise en place d'un processus pour l'analyse, le développement et le traitement des potentiels du domaine de Crevy**. Pour ce faire, nous avançons des suggestions concrètes, notamment l'appui d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage. Deux nouvelles propositions de projets ont été récemment reçues à la Mairie, peut-être grâce à nos diverses publications récentes, comme Madame le Maire l'a sous-entendu sans pour autant dévoiler ces propositions à ce stade. Nous considérons donc toujours indispensable de mettre en place des moyens, tel un groupe de travail, pour étudier au mieux, en toute transparence et avec une vision élargie l'avenir de ce domaine. Si l'optique de la vente demeure, il pourra faire apparaître les projets les plus intéressants, encore insoupçonnés. Mais d'autres usages seraient également à envisager. Pour le moins, sa réflexion devra donner une orientation pour la suite du mandat.

Pour finir, espérons que l'arrivée du printemps nous permettra de nous retrouver tous et de partager un moment convivial, à notre réunion ou à une autre occasion !

Budget 2022, un pas de plus vers la réalisation de notre programme.

Le printemps est là et avec lui un sentiment de renouveau et d'élan vers l'avenir.

Pour notre commune, mars est aussi le synonyme du **vote du budget**. Préparé par les commissions durant de longs mois, il est le **reflet de nos engagements**. Proposé à l'approbation du Conseil municipal du 25 mars, le budget 2022 allouera un montant significatif à la **première phase de l'aménagement de la place de l'ancienne poste**, ainsi que du terrain adjacent, de même qu'à la restauration globale de l'église, bâtiment et patrimoine classé. Tous les travaux seront décidés par la commission ad-hoc et suivront les préconisations du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Haute-Savoie qui a été mandaté dans ce but.

Parce qu'il est nécessaire de penser à l'avenir, nous allons entamer avec le budget 2022 une **politique de renouvellement de la réserve foncière** indispensable au développement de notre commune. Les projets soumis par les citoyens lors de la première édition du budget participatif ont renforcé notre détermination à réserver des terrains supplémentaires au cœur du village.

Le budget prévoit un investissement soutenu afin de **poursuivre la sécurisation et l'aménagement des routes** et de lancer un plan d'envergure en matière de **mobilité douce**.

Comme nous nous y étions engagés, le **budget proposé pour la programmation culturelle a sensiblement augmenté** par rapport au précédent mandat.

Il en va de même pour les **budgets alloués à l'enfance et la jeunesse** qui se sont adaptés à la demande constante des familles. Elles apprécient notre politique d'accompagnement des enfants de la commune, preuve en est la création du conseil municipal des jeunes ainsi que l'accueil des adolescents jusqu'à 17 ans. Leur local dédié est en cours d'achèvement. **Ils travaillent à leur séjour d'été** avec les animateurs et nous préparent une grande surprise en juin prochain ! **La créativité ne manque pas à Veigy !**

Depuis notre élection, l'opposition municipale a tenté à de nombreuses reprises de freiner nos projets mais vous le savez bien, **l'avenir ne se construit pas sur la seule critique d'un petit groupe, mais par le travail et la détermination du plus grand nombre !**



Protocole

d'obtention d'un rendez-vous médical



**Besoin rapidement
d'un avis médical ?**

Pensez-vous que votre pronostic vital peut-être engagé ?



Contactez le SAMU : 15 ou 112



Contactez le cabinet de votre médecin traitant

Vous n'avez pas réussi à avoir un rendez-vous?

Si vous habitez ou êtes de passage sur le territoire du Bas-Chablais***
ou que votre médecin traitant est situé sur le Bas-Chablais,
appelez les Soins Non Programmés* de la CPTS du Bas-Chablais**.

04 56 66 04 40

Numéro d'appel gratuit.

Joignable du lundi au vendredi de 8h à 12h.

* Les Soins Non Reprogrammés (SNP) répondent aux besoins des patients souffrant d'un problème de santé qui ne relève pas de l'urgence vitale mais dont la prise en charge ne peut être ni anticipée ni retardée.

**CPTS - Communauté Professionnelle Territoriale de Santé : organisation des professionnels de santé sur un territoire donné.

***Communes appartenant à la CPTS du Bas-Chablais : Allinges, Anhy-sur-Léman, Armoy, Ballaison, Bons-en-Chablais, Brenthonne, Cervens, Chens-sur-Léman, Douvaine, Draillant, Excenevex, Fessy, Loisin, Lully, Lyaud, Machilly, Massongy, Nessery, Nernier, Orcier, Perrignier, Saint-Cergues, Sciez, Veigy, Yvoire.

Pour plus de renseignements sur la CPTS du Bas-Chablais rendez-vous sur :

www.cpts-bas-chablais.fr

Habitat participatif : 3 ateliers thématiques les 10 mars, 14 avril et 11 mai 2022 à Douvaine

Thonon Agglomération, accompagnée par la société coopérative Habitat et Partage, invite les habitants intéressés par cette forme d'habitat à participer à 3 ateliers thématiques. Objectifs : se former aux enjeux de l'habitat participatif, et initier d'éventuels projets sur le territoire.

Thonon Agglomération a inscrit dans sa politique de l'habitat de nouvelles formes d'habiter pour favoriser le vivre-ensemble. C'est l'une des actions inscrites dans son PLH (programme local de l'habitat). A ce titre, elle soutient le développement de l'**habitat participatif qui permet à des citoyens d'être acteurs de leur mode d'habiter en participant aux différentes phases de la production de leur logement (programmation, conception, gestion)**. En fonction des valeurs et souhaits portés par leurs occupants, ces habitats proposent **des espaces et services mutualisés** afin de favoriser le lien social, la solidarité, le partage et la convivialité entre habitants.

L'agglomération souhaite soutenir les porteurs de projet

En décembre 2021, à travers une première réunion d'information, Thonon Agglomération a lancé une démarche d'accompagnement des habitants intéressés par l'habitat participatif. Les participants à cette première étape ont été interrogés sur l'état d'avancement de leur réflexion ou projet, ainsi que sur leurs besoins pour concrétiser cette démarche.

A travers l'organisation de trois ateliers thématiques, l'objectif est d'aider les personnes ou foyers intéressés à se fédérer autour d'un projet commun. Tout habitant ou groupe intéressé à la démarche peut participer, librement, à tout ou partie de ces rencontres.

Le programme des ateliers

Judi 10 mars 2022 de 18h15 à 21h15 : l'humain dans l'habitat participatif

- mettre en place un cadre de confiance, des accords de groupe pour faciliter la communication
- réfléchir aux valeurs et aux objectifs d'un projet, à sa raison d'être et à sa gouvernance
- mettre de la conscience sur la place de l'individu dans le collectif, son rôle et l'engagement de chacun en vue de structurer un collectif

Judi 14 avril 2022 de 18h15 à 21h15 : le montage financier et juridique en habitat participatif

- comprendre un bilan financier, les coûts d'un projet et un échéancier financier
- état des lieux des publics intéressés et présentation des possibilités financières collectives et individuelles : accession individuelle et/ou collective, location privée et/ou sociale
- présentation de montages juridiques pour répondre aux enjeux financiers

Mercredi 11 mai 2022 de 18h15 à 21h15 : le montage immobilier en habitat participatif

- appréhender les enjeux d'un projet immobilier : les acteurs, le calendrier, les règles d'urbanisme et de construction/rénovation
- identifier le rôle de la maîtrise d'ouvrage et les risques afférents
- état des lieux des attentes des personnes et mise en cohérence avec les possibilités du territoire
- synthèse de la dynamique en cours et définition des prochains pas : élaboration d'une proposition de plan d'actions pour la collectivité

EN PRATIQUE

Lieu : salle du Coteau - Douvaine

Accès libre, sur inscription sur le site mesdemarches.thononagglo.fr (urbanisme/habitat).

Plus d'informations : Thonon Agglomération - Service habitat/transition énergétique – Tél. 04 50 31 25 00



©Y. Tisseya



WWW.GEOPARC-CHABLAIS.COM



#GEOPARKCHABLAIS



CONCERT

Yanir Aronowicz Project

Samedi 9 avril 2022

Le Damier – 20h00

Tout public

Durée : 1h30



Le **Yanir Aronowicz Project** mélange les styles de musique, en partant du funk-rock jusqu'au jazz. Dans ses compositions, Yanir s'inspire d'artistes instrumentaux qui ont émergé ces dernières années tels que Mark Lettieri, Nick Johnston, Covet ou Tigran Hamasyan.

Initialement batteur, Yanir manipule les idées rythmiques pour créer des atmosphères personnelles. Aujourd'hui multi-instrumentiste, il conçoit grâce à divers instruments des mélodies variées sur les thèmes qui lui sont chers. Pour donner vie à ses compositions, Yanir s'entoure de 3 musiciens prometteurs, Sébastien Delacombaz, Fabien Vuattoux, Siméon Chevallay. Le quartet propose des interprétations soutenues et énergiques avec des moments d'improvisation intenses.

Un concert événement à l'occasion de la sortie du deuxième opus de Yanir Aronowicz « Yanir – volume 2 ».

Avec en première partie, deux ateliers rock de l'Ecole de Musique de Veigy.

- **Informations complémentaires** : yanirmusique@gmail.com ou 06 46 00 85 40
- **Réseaux sociaux** : [instagram.com/yanirmusic](https://www.instagram.com/yanirmusic)
- **YouTube** : <https://www.youtube.com/channel/UCjOUvaQa6uDuvFoLXIsZPrQ/videos>

CONCERT

Na+Na

Samedi 21 mai 2022

Le Damier – 20h00

Tout public

Durée : 1h30



Na+Na est un projet musical de Veigy-Foncenex qui joue du métissage et fusionne les influences dans des chansons franco-lusophones.

Autrices-compositrices, ItaNa et ANaïs, ont l'ambition de réunir les rythmes ensoleillés du Brésil et la poésie de la chanson à texte française. Elles nous invitent à voyager léger mais en profondeur, sur le rythme joué de la samba, aérien de la bossa nova, et parfois du jazz manouche.

Complémentaires et pourtant si différentes, elles vous proposent un brassage musical où l'on cherche en l'Autre pour trouver qui l'on est.

- **Informations complémentaires** sur leur site : www.naplusna.fr



Printemps

Victor Hugo (extrait)

*Voici donc les longs jours, lumière, amour, délire !
Voici le printemps ! Mars, avril au doux sourire,
Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis !*

Viens prendre ta graine !

La grainothèque a terminé son hibernation depuis le 15 février 2022 et les graines ont hâte d'être semées !

Venez chercher celles qu'il vous faut en déposant, ou pas, celles que vous avez conservées.

Roquette, courgette, tomates, chou romanesco et gentil coquelicot n'attendent plus que vous !



ANIMATIONS A VENIR

Que vous soyez, ou non, inscrit.e.s à la médiathèque, toutes les actions culturelles proposées sont gratuites.

L'heure du conte

Animation pour les 3-6 ans accompagnés par un adulte

de 16h à 16h30, les mercredis suivants :

Mercredi 2 mars : Bienvenue en poésie

Mercredi 6 avril : Dans ma boîte il y a ...

Mercredi 4 mai : J'ai descendu dans mon jardin

Mercredi 1^{er} juin : Le cha-cha des chats



Le forum informatique

Vous avez besoin de support en informatique, concernant un ordinateur, une tablette ou un smartphone ? Venez rencontrer des experts en informatique bénévoles pour bénéficier de conseils en toute décontraction (Attention, il ne s'agit pas de cours). Venez avec votre matériel.



De 18h à 19h :

Vendredi 11 mars

Vendredi 8 avril

Vendredi 13 mai

Sur inscription.

Maximum 6 personnes

Les amoureux du livre

Pour échanger autour de vos lectures et repartir avec de nouvelles envies !

Animé par Régine.



Le samedi

de 10h30 à 11h30

Prochaine date en avril

Prix Littéraire « La vache qui lit »

Tu as entre 8 et 12 ans ?

La médiathèque te propose de participer à ce prix roman jeunesse.

Comment participer ?

Tu as jusqu'à mi-juin pour donner ton avis sur chacun des livres de cette sélection.

Tu es **libre de lire** autant de livres de la sélection que tu le souhaites, mais attention, il est nécessaire de remplir un bulletin par roman lu et par personne.

Ton avis permettra de désigner le lauréat parmi les 5 auteurs sélectionnés.

Pour en savoir plus

<https://www.aubonheurdesmomes.com/le-prix-de-la-vache-qui-lit/>



Lettres frontière : accueil d'auteur

Samedi 5 mars
à 10h30

DANS LE CADRE DE LA 28 ÈME ÉDITION
DE LETTRES FRONTIÈRE, LA MÉDIATHÈQUE
DE VEIGY-FONCENEX PROPOSE
UNE RENCONTRE AVEC

PATRICE GAIN

Pass vaccinal obligatoire dès 16 ans.

Médiathèque
Espace ABC
170 route du Chablais
74140 VEIGY-FONCENEX
mediatheque@veigy-foncenex.fr
04 50 94 15 82
www.veigy-foncenex.fr

Lettres
frontière
28
2022



De Mireille

Connaissez-vous le marché de la réadoption qui se pratique dans certains États américains ? Je l'ai découvert dans ce roman en suivant l'histoire d'Eden, 16 ans, qui a déjà porté quatre noms de famille différents, vécu plusieurs vies en une.

Ce roman ado, tiré d'une histoire vraie, m'a bouleversé, mais il fût difficile à lâcher tant je voulais connaître l'issue de cette histoire.

Marie Colot, romancière jeunesse belge, n'en est pas à son premier livre et c'est tant mieux, car j'avais beaucoup aimé « Deux Secondes en moins », également disponible à la médiathèque



La médiathèque est actuellement ouverte aux horaires suivants :

Mardi		15h-18h
Mercredi	10h-12h	15h-18h
Judi		15h-18h
Vendredi		15h-19h
Samedi	10h-12h	

Médiathèque municipale – 170, route du Chablais – 74140 Veigy-Foncenex
04 50 94 15 82 – mediatheque@veigy-foncenex.fr



L'année 2021 a été compliquée en raison des mesures sanitaires en vigueur. Malgré la situation, la fête des voisins a pu avoir lieu avec les mesures de protection mises en place à cette époque. L'évènement a été convivial et chaleureux, nous permettant de faire la connaissance de nouveaux habitants mais aussi de retrouver d'anciens voisins.

© A notre plus grand regret nous avons dû annuler la fête de Noël, toujours en raison de l'évolution sanitaire et des contraintes qui lui étaient liées. Toutefois il vous a été possible de voir nos décors d'octobre rose et de Noël qui, une fois encore, nous ont valu de nombreux remerciements de votre part à tous.



Nous espérons de tout cœur que la situation sanitaire permettra de réaliser les différentes fêtes de l'année 2022. En attendant, pour pallier les désagréments de la crise sanitaire, nous avons décidé de décorer plus régulièrement notre belle Place de Foncenex en fonction de thèmes ou actions différents tout au long de l'année.





Représentation à l'église

Les choristes du XV de Chœur, accompagnés d'Eric, fidèle pianiste de la chorale, et de jeunes musiciens des écoles de musique dont celle de Veigy, ont été très heureux de présenter un concert à l'église de Veigy à l'occasion des fêtes de Noël.

Le public est venu nombreux, malgré les mesures sanitaires ; preuve que ce moment de rencontre et de partage est attendu et fait toujours plaisir.



Le chant réunit les Hommes.

Le comité tient encore à remercier la paroisse Saint-Jean-Baptiste et la municipalité de Veigy, sans qui le concert n'aurait pu avoir lieu.

Et merci à vous, cher public ! Votre présence nous a fait chaud au cœur et a stimulé les jeunes musiciens dans leurs productions. Le cœur battant et un peu impressionnés, ils ont calé leurs notes sur nos voix. Tellement heureux de ce moment, ils se sont déjà inscrits pour nous accompagner lors d'un prochain concert...

Date à retenir

Dès la reprise de janvier, le XV de Chœur s'est remis au travail afin de pouvoir vous proposer son concert intitulé « *Au fil des saisons* » qui devrait se tenir au Damier le samedi 11 juin à 20h.

A cette heure, nous ne sommes pas encore en mesure de vous donner toutes les précisions quant aux modalités de cette soirée. Nous vous invitons donc à être attentifs à l'affichage annonçant notre spectacle, de plus amples renseignements y seront notés. Par ailleurs, la chorale a un site Facebook (Chorale LE XV DE CHŒUR), n'hésitez pas à le consulter.

Nous nous réjouissons de vous revoir bientôt.

Contact : Catherine Villedieu 04 50 94 23 06,

mail : villedieu-catherine@wanadoo.fr



La musique à l'honneur au mois de décembre

Malgré un contexte sanitaire tendu lors du mois de décembre, le concert en partenariat avec l'Union Musicale a rencontré un franc succès auprès des élèves et d'un public chaleureux. Une aubaine pour les jeunes artistes de l'orchestre qui ont eu le courage de se frotter au répertoire exigeant de l'harmonie en jouant deux morceaux en commun après avoir assuré la première partie du concert.

L'Ecole de musique remercie une nouvelle fois l'Union Musicale pour leur invitation et espère que ce projet engendrera de futures collaborations. Point d'orgue de la saison musicale de 2021, le concert de fin d'année avec la venue du Brass Band de Fribourg et des solistes internationaux Bastien Baumet (euphonium) et Alexis Demailly (cornet) a ravi le public présent pour l'événement. A travers une musique parfois « musclée », parfois sensible mais toujours virtuose, les solistes et l'ensemble ont livré une prestation des plus brillantes.

La Master class prévue pour les élèves de la classe de cuivre a malheureusement été annulée et sera reportée à une date ultérieure.



2022, toujours des projets et une évolution pour le fonctionnement de l'EMV

L'année s'annonce remplie de spectacles musicaux où vous pourrez nous retrouver sur scène. Avec pas moins de cinq événements d'ici juin, les élèves seront plus que jamais sollicités durant des concerts où la pratique collective sera au centre des festivités.

Depuis plus d'un an, les membres du bureau et les membres de l'équipe pédagogiques ont également entamé des réflexions pour clarifier le processus d'inscription et les conditions d'apprentissage au sein de l'école de musique :

- Nouvelle plateforme pour les inscriptions et le suivi pédagogiques
- Réflexions sur de nouveaux cursus adaptés aux besoins des élèves
- Refonte du nouveau site internet de l'école de musique

Les prochaines dates à retenir

- 12/03 au Damier le spectacle « Couleurs Cuivres #3 »
- 26 /03 Représentation de l'orchestre junior et de l'atelier de musiques actuelles au carnaval organisé par l'APEV
- 09/04 Concert Rock au Damier avec la participation de Yanir Aronowicz



Nous avons conclu 2021 par notre concert de Sainte-Cécile qui fut un succès, notamment grâce à l'Ecole de musique qui en a assuré la première partie.

Ce fut un grand plaisir d'écouter les jeunes musiciens et également de jouer avec eux le final du concert.

Ce concert a été un moment de partage très stimulant pour tous les âges et a redonné motivation et énergie à tous après cette période de répétitions rythmées par les contraintes sanitaires.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'école de musique et féliciter les jeunes pour la qualité du spectacle qu'ils nous ont offerts.

Nous préparons à présent notre concert de printemps qui aura lieu
le samedi 23 avril à 20h au Damier.

Nous serons très heureux de vous retrouver.

Vous ne nous connaissez pas encore ? Venez nous écouter le 23 avril !

Voici les instruments que vous pourrez entendre :

Flûtes traversières, clarinettes, saxophones, alto, ténor, baryton, trompettes, cors, trombones à coulisse, euphoniums, basses, timbales, batterie, cymbales, congas, xylophone, marimba.

Si vous êtes musiciens, quel que soit votre instrument, et si vous avez envie de nous rejoindre, surtout n'hésitez pas !

L'UMV est toujours ravie d'élargir ses rangs.

Nous répétons tous les mardis soir à 20h30 au Damier (entrée au niveau du stade).

Notre répertoire est très varié et l'orchestre d'harmonie, grâce à ses nombreux instruments, peut s'adapter à presque tous les genres musicaux.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter Laurent Démolis, Président de l'UMV, qui sera ravi de répondre à vos questions
Tél. +41 78 714 43 03

© Marie-Hélène Demeautés



© Marie-Hélène Demeautés



SAMEDI 23 AVRIL

20h00

LE DAMIER

VEIGY-FONCENEX

**CONCERT
DE PRINTEMPS**

L'Union Musicale de Veigy

Direction : Adrien LÉGER

Accueille

L'Harmonie de

Viuz-En-Sallaz

Direction : Ronan YVIN

Entrée gratuite - Venez nombreux !

THÉÂTRE

Foyer St-Georges - Veigy-Foncenex



Cher public fidèle, vous nous avez énormément manqué.

La pandémie étant passée par là, nous avons dû annuler nos spectacles de 2020 et 2021, mais cette année nous allons pouvoir nous retrouver. Comme toutes les années à Veigy-Foncenex, dans la salle du Foyer Saint-Georges nous perpétuons une tradition centenaire.

Depuis 1922, sous l'impulsion du Père Chevrier, alors curé de Veigy-Foncenex, se déroulent des soirées théâtrales. Au sein du Patronage, créé quelques années auparavant, les jeunes se lancèrent dans cette fabuleuse aventure qui, à part quelques très rares exceptions, a perduré jusqu'à aujourd'hui. Les circonstances étant ce qu'elles sont et avec l'incertitude de l'avenir proche, nous allons attendre un peu pour fêter dignement ce centenaire.

Pour cette année, c'est avec un immense plaisir que nous vous attendons pour notre nouvelle comédie, « Recherche Femme Désespérément » de Vincent Durand.

Nous vous attendons nombreux pour ces 11 représentations et espérons vous faire passer un agréable moment pour ces retrouvailles.

Il n'y a pas de réservations et nous n'avons pas de billetterie en ligne.

Pour tous autres renseignements, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

foyersaintgeorges@yahoo.fr





THÉÂTRE

Foyer St-Georges - Veigy-Foncenex

RECHERCHE FEMME DÉSESPÉRÉMENT

Comédie de Vincent Durand

Mars	2022	Avril
Ven.	18 et 25	Ven. 1
Sam.	19 et 26	Sam. 2
Dim.	20 et 27	Dim. 3
Mar.	22 et 29	

à 20h30 sauf les dimanches à 17h30

Mesures sanitaires en vigueur à ces dates

Entrée : 12 € - gratuit jusqu'à 12 ans

Salle Saint Georges - Route des Vannées

www.foyersaintgeorges.fr

Facebook : Théâtre du Foyer Saint-Georges

email : foyersaintgeorges@yahoo.fr

En ce début d'année mouvementé pour chacun de nous, l'APEV est plus motivée que jamais à mener des actions concrètes pour récolter des fonds qui permettront à nos enfants de réaliser de belles sorties pédagogiques et découvertes enrichissantes.

Pour cela nous avons besoin de vous !

Après plusieurs événements menés virtuellement, c'est avec joie que nous avons organisé le marché de Noël en décembre dernier. Vente d'objets créés par les élèves, artisans, vin chaud, hot fondue, saumon, foie gras, crêpes et gourmandises étaient au rendez-vous. Le Père Noël en personne nous a rendu visite, pour le plus grand bonheur des enfants !

Pour ce trimestre, 2 actions sont à venir :

*** Le carnaval le 26 mars**

Petits et grands, confectionnez ou dénichiez votre plus beau déguisement et venez nous rejoindre dès 16h sous le chapiteau du stade. Nous mettrons l'ambiance dans le village pour 1h de défilé suivi d'une fête à la salle d'animation. Nous suivons le thème de l'année de l'école qui est « le développement durable ».

* Notre **vente d'agrumes et fruits secs bio**. Les commandes augmentent à chaque vente et nous vous remercions pour votre participation.

Les prochaines livraisons se dérouleront entre le **4 et 11 avril** puis entre le **16 et 23 mai**.



Une vente d'agrumes bio d'Espagne : Pourquoi ?

- Pour faire le plein de vitamines et renforcer votre immunité durant l'hiver !
- Il s'agit de fruits non cultivables localement (agrumes, fruits exotiques...).
- Nous évitons donc la concurrence avec les producteurs locaux (Veigy, Haute Savoie).
- C'est un projet agricole coopératif et sociétal, qui respecte et intègre les cultures dans l'environnement naturel.
- Les terres sont enrichies afin de limiter l'érosion.
- Les circuits sont courts, livraison par camion et non par avion réfrigéré.
- Les commandes sont sans engagement et ne nécessitent pas d'abonnement.

Vous retrouverez plus d'informations sur notre site www.apeveigy.fr

Votre contribution à nos actions a permis de financer les spectacles de l'Orchestre des Pays de Savoie « Ondin et la petite sirène » pour les CE1, « Nouvel Univers » pour les CM2. Tous les élèves de maternelle bénéficieront de 3 séances de cinéma durant l'année. Mais aussi concours d'échecs pour les CP, classe découverte, spectacle sur le recyclage, transports en bus...

CARNAVAL DE L'ÉCOLE DE VEIGY

SAMEDI 26 MARS 2022

VENEZ NOMBREUX ET DÉGUISÉS !!

RDV À 16H30 SOUS LE CHAPITEAU DU STADE
POUR LE DÉFILÉ.

LES FESTIVITÉS SE POURSUIVRONT
DÈS 18H À LA SALLE D'ANIMATION
POUR UNE SOIRÉE ANIMÉE !

PETITE RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

L'ÉCOLE A POUR THÈME : LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'INTEGRALITÉ DES BÉNÉFICES SERONT REVERSÉS À L'ÉCOLE DE VEIGY POUR
FINANCER LES PROJETS SCOLAIRES DES ENFANTS (CLASSE DÉCOUVERTE,
SPECTACLES, CINÉMA, VISITES PÉDAGOGIQUES...)

Plus d'informations disponibles prochainement www.apeveigy.fr

 <https://www.facebook.com/apeveigy>

apev 
association des parents
d'élèves de veigy



L'Amicale des Sapeurs-Pompiers De Veigy-Foncenex



Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour les dons réalisés à l'occasion de la tournée des calendriers, bien que celle-ci se soit réalisée encore cette année de façon distancielle. Mais également, pour tous les messages chaleureux que nous avons reçus et démontrant l'attachement que les habitants de Veigy ont envers leur Centre d'Incendie et de Secours.

Sans vos dons, l'amicale ne pourrait être le cœur de la vie d'un Centre d'Incendie et de Secours, le lien indéfectible qui lie l'opérationnel et la vie associative. Celle-ci remplit en premier lieu un rôle social, de cohésion et d'entraide.

Sans vos dons, notre Amicale ne pourrait participer à la prise en charge des 1486 orphelins de Sapeurs-Pompiers morts en service et garantir la mise en œuvre d'un fonds de secours et de solidarité pour venir en aide si un de nos Sapeurs-Pompiers était gravement blessé en service.

En 2020, le COVID a séparé nos séniors de leurs familles. A travers notre union départementale, nous avons équipé l'EHPAD de Veigy de deux tablettes pour qu'ils puissent garder un contact avec leurs proches.

Le 24 décembre 2021, Les sapeurs-pompiers ont apporté SUPER POMPIER aux enfants malades hospitalisés.





Vous avez l'étoffe... Nous avons l'uniforme...

SAPEUR - POMPIER VOLONTAIRE, POURQUOI PAS VOUS?

QUAND L'URGENCE, DEVIENT UNE URGENCE...

Contactez-nous : veigy@sdis74.fr



Tous à vos agendas !

Pour les prochaines vacances de Printemps, n'oubliez pas nos traditionnels stages de Cirque et Théâtre, avec deux nouveautés : Dessin, BD et/ou mangas

STAGE DESSIN et CREATION PERSONNAGE DE BD/MANGA avec Mélody PEPIN Organisé le **vendredi 22 avril 2022**



DESSIN : 10h30 à 11h30

Enfants dès 6 ans - Ados - 20 €/personne matériel compris.
Réalise un dessin de ton choix en apprenant les bases du dessin ! Cours 100 % ludique et adapté au niveau de chacun.

CREATION PERSONNAGE DE BD/MANGA : 14h00 à 15h30

Enfants / Ados - 30 €/personne matériel compris.
Crée ton personnage de BD ou de Manga d'après les bases du dessin, et repart avec ton personnage colorié ou une planche de référence de ton personnage (modelsheet). Cours 100 % ludique et adapté au niveau de chacun.



Attention places limitées

pour privilégier la qualité de nos cours.

Date limite d'inscription le 8 avril 2022

Vous souhaitez vous renseigner ou vous inscrire ?

C'est possible ! Informations et renseignements :

secretariat.mjcveigy.fr

ou visitez notre site : www.mjcveigy.fr

**N'oubliez pas nos activités régulières encore ouvertes pour l'année
(liste complète sur notre site internet)**



PING-PONG tous les mardis 18h30/19h30 adolescents 19h30/21h30 adultes

Venez découvrir ou redécouvrir le ping-pong dans une ambiance détendue.

BABY GYM tous les samedis 10h15-11h15

Activité proposée à partir de 18 mois.
Renforcement musculaire,
développement du sens de l'équilibre
et de la motricité.



Suivez-nous sur notre page Facebook MJC Veigy-Foncenex
et visitez notre site www.mjcveigy.fr pour être informé(e).



Nous vous invitons à nous rejoindre au Golf de Veigy (Centre D'Entraînement de Golf du Léman) pour notre **journée portes ouvertes** le :
DIMANCHE 10 AVRIL à partir de 13h
825 route des Plantets,
74140 Veigy-Foncenex, France



- Verre de l'amitié et petite collation offerts
- Activités ludiques
- Présence de PRO et des représentants de l'AS
- Initiation
- Jeu concours
- Présentation de l'Association Sportive

Depuis notre dernière journée, les nouveautés à vous présenter sont :

- Le Golf est dorénavant un parcours de 9 trous grâce à l'ajout de trois nouveaux trous et une nouvelle configuration du tracé.
- Un restaurant extérieur avec une terrasse flambant neuve est ouvert le printemps et l'été.
- Un nouveau professeur, Alex Blanc, jeune diplômé de la fédération française de golf.
- Des formules d'apprentissage et de découvertes renouvelées afin que vous puissiez profiter du golf avec vos amis et votre famille (cours collectif, compétition en équipes, initiation en groupe)
- Les améliorations de l'infrastructure (zone sur herbe agrandie, ajout de nouveau tapis d'Entraînement, nouveau green d'entraînement)

Nous avons hâte de pouvoir vous accueillir, le dimanche 10 avril !

ASSOCIATION SHINTAIDO LEMAN

Art du mouvement – soin du corps – méditation

O HANAMI NI IKÔ

Allons admirer les arbres en fleur !

花. 見
hana mi



Chaque printemps, lorsque les cerisiers atteignent leur pleine floraison, les Japonais se retrouvent en famille, entre amis ou collègues pour festoyer et admirer les fleurs. C'est le hanami (hana fleur / mi regarder). Les membres de l'Association Shintaido Léman se retrouveront sous les arbres en fleur du village.

Rejoignez-nous pour passer un moment : parler du Japon, de vos séjours au pays du soleil levant, admirer la beauté de la nature, découvrir jeux et chansons japonais, réciter des haïku, goûter quelques spécialités...

Renseignement

06 52 64 32 85 - <https://shintaidoleman.wordpress.com>

Cours de shintaido

- Mercredi 18h-20h, stade
- Dimanche 9h30-10h, stade

Le shintaido est un art du corps d'expression martiale qui développe le lâcher-prise, le lien avec les autres et la nature. Il a été créé au Japon par Maître Aoki Hiroyuki dans les années 1960.



Les Traînes la Grolle

de Veigy-Foncenex

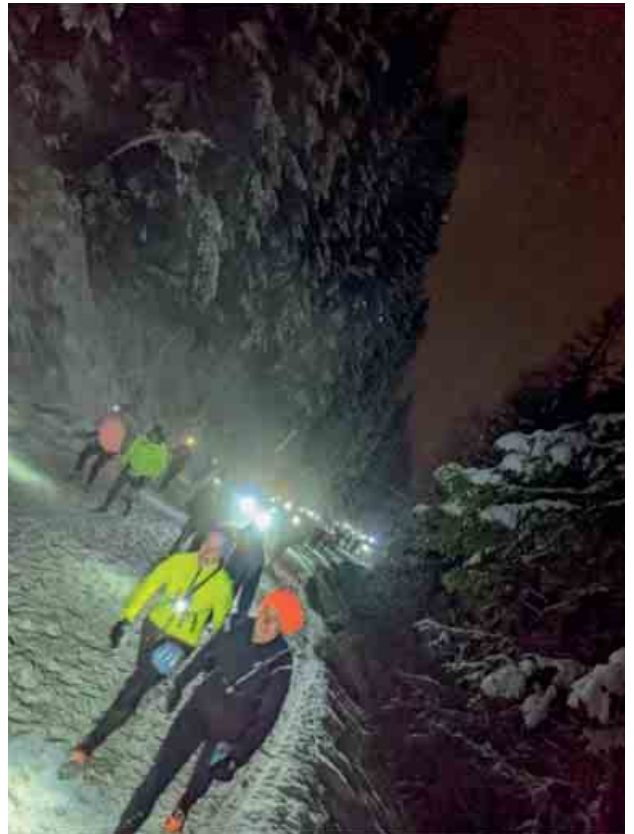


Les membres des Traînes-la-Grolle n'ont pas froid aux yeux... ni aux pieds !

A peine l'année commencée qu'ils courraient déjà sur la neige, à la montagne, pour le premier trail blanc de l'année 2022. Alicia, Béatrice, Marie et Xavier, rejoints par Pascal, Manue et Angélique, ont couru 8 kilomètres sur les pistes de la Clusaz avec un dénivelé positif de 310 mètres, ensemble ou en individuel, selon l'envie de chacun. Belle ambiance sous les flocons...

Camille avait bien fini l'année 2021 avec les 20 km de Lausanne et la course The Giants à Genève, une nouvelle course de 10 km dont le but est de rassembler des grands athlètes mondiaux avec des amateurs.

Quant à Elizabeth, Jean-Marc, Jérôme et Marwin, ils se sont retrouvés en novembre au 10 km de Palexpo en relais, comme chaque année. Cette course a la particularité de se dérouler à l'intérieur de Palexpo, pendant les Automnales, au milieu des stands, juste avant l'ouverture des portes.



Nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir un nouveau membre, Nicolas, qui a très vite pris ses marques et profite à fond des trois entraînements hebdomadaires. D'autres nouveaux le jeudi ?

Pour rappel, le club propose trois entraînements par semaine, les mercredis et jeudis soir à 18h30 et le samedi matin à 7h30. Malgré l'hiver, une dizaine de membres sont présents les mercredis soir pour un parcours hors stade d'une dizaine de kilomètres autour de Jussy.

L'Entraînement plus spécifique du jeudi soir a recommencé en septembre sous la houlette de Jean-Marc pour le plus grand bonheur de chacun. Quant à la sortie longue du samedi matin, c'est toujours un grand moment de plaisir pour bien débiter le week-end.

Contact : courir.veigy@yahoo.fr



BOURSE AUX VELOS



19 MARS 2022

Stade de Veigy-Foncenex (sous le chapiteau)

Pour vendre un vélo : le déposer entre 9h et 10h30. Retirer son bénéfice de 16h à 17h

Pour acheter un vélo : vente de 10h30 à 16h

Atelier vélo : préparation des vélos après hivernage (gonflage des pneus, resserrage vis et freins, petites réparations) de 10h à 15h

Conditions pour les vendeurs/acheteurs :

- Les vendeurs de plus de 5 vélos doivent s'annoncer à l'avance auprès de l'Association Veigy Demain (veigydemain@gmail.com).
- Veigy Demain se réserve le droit de refuser la vente de vélos en mauvais état.
- Les mineurs doivent être accompagnés d'une personne majeure pour tout dépôt ou achat de vélo.
- Paiement en espèces uniquement.
- 10% de commission sur la vente.

Mesures sanitaires

Conformément aux exigences légales en vigueur, un plan de protection assurera le bon déroulement de la manifestation.



Association Veigy Demain



www.cs-veigy.com
ou sur Facebook
recherchez CSV

LAGAZETTE DU CS VEIGY

NOS EQUIPES

Après un bon début de saison, nos **Seniors** ont dû composer avec un effectif perturbé par de nombreuses blessures. Malgré l'instabilité qui en a découlé, l'équipe a pu enchaîner quelques matchs nuls, suivis d'un très bon résultat face à Cluses. Elle reste surtout en lice en Coupe de District. Le retour des blessés et une bonne mentalité laissent entrevoir une meilleure 2^{ème} partie de saison.

Les **U17** ont effectué un très bon 1^{er} tour malgré peu de matchs officiels joués. Ils sont pour l'instant 2^{ème} de leur poule.

Nos **U15** ont connu un début de saison très encourageant. C'est donc dommage que les premières rencontres de la phase "d'accession" aient été plus compliquées. Le groupe est sain, avec des joueurs de qualité. Impliqués à l'entraînement, ils démontrent une grande volonté de travailler pour la deuxième partie de saison et obtenir des résultats positifs.

En **U13**, le groupement avec Ballaison fonctionne à merveille ! L'équipe GOBC1 est promue en D2 pour la 2^{ème} phase et GOBC2 est maintenue en D3. GOBC3 descend en D5 pour que l'équipe puisse progresser et s'amuser dans une poule qui lui correspondra mieux.

Chez les **U11**, le début de saison a été difficile mais l'envie de progresser est restée intacte. L'assiduité démontrée aux séances d'entraînement a commencé à porter ses fruits lors des derniers plateaux. Nos petits Rouges-et-Blancs sont sur la bonne voie !

Les **U9**, avec un bon début de saison, forment un groupe impliqué. Les enfants ressortent de chaque plateau avec le sourire, heureux d'être sur un terrain de football et de progresser.

Enfin, en **U7**, la première partie de saison a été très perturbée par l'annulation de plusieurs plateaux (virus). Mais, les enfants sont nombreux, impliqués et constituent un groupe très prometteur.

EDITO — Joyeux anniversaire

En 2021, votre club préféré du Bas-Chablais devait fêter ses 80 ans ! La fête prévue l'année dernière n'a malheureusement pu avoir lieu à cause de la COVID-19. Mais le CSV, à l'image de ses équipes sur les terrains, ne lâche rien ! Donc notez bien dans vos agendas :



**Les 80 ans (+1) du CSV
samedi 27 août 2022**

Au programme : du foot et des activités pour les petits et les grands dans la journée, suivis d'un dîner de gala et d'une soirée au Damier ! Plus d'informations seront partagées dans le prochain numéro de l'Echo de Veigy et sur la page Facebook du club.

LES AFFICHES DU CSV

**Le Grand Tournoi
Sortie le weekend
du 18-19 juin 2022**

Le très attendu tournoi annuel Jean-Marie Lejeune fait son retour après 2 ans de suspension à cause d'un virus vicieux. Des équipes de toute la région et d'ailleurs viendront s'affronter sur les terrains de Veigy pendant 2 jours.

Avec la levée progressive de certaines restrictions sanitaires, cette belle histoire devrait enfin reprendre pour le bonheur de tous dans notre commune.



**Le Retour de la Juve
Sortie le 15 août 2022**

Après le succès du premier épisode d'octobre 2021, le CSV et ses amis transalpins reviennent pour proposer un stage d'1 semaine à Veigy, encore une fois ouvert à toutes et tous. Cette nouvelle collaboration avec ce club mythique témoigne de la qualité de nos installations et de l'esprit d'accueil veigycien ! Informations sur les inscriptions sur la page Facebook du club.

UNE NOUVELLE ARRIVEE AU COMITE

Nous sommes ravis d'accueillir Leila qui prend en charge, entre autres, la communication sur le site et la page Facebook du club. Grâce à Leila, plus d'excuse pour ne pas être au courant de toute l'actualité du CSV !

Infos Pratiques

Reprise des entraînements :

U7 & U9	2 mars 2022
U11	31 janv 2022
U13	12 janv 2022
U15 & U17	1-2 févr 2022
Seniors	25 janv 2022

Vous voulez soutenir le CSV?

N'hésitez pas à nous contacter pour mettre en place un partenariat adapté à vos besoins
clubsportifveigy.secretariat@gmail.com



Club d'Échecs de Veigy-Foncenex

Amis et sympathisants des Échecs, Bonjour,

La coupe Loubatière a été organisée à la salle d'animation de Veigy le 20 novembre dernier et a réuni 8 équipes représentées

par 32 joueurs. Après 2 victoires contre Annemasse et Evian puis un match nul contre Frangy, la première équipe de Veigy (Gilles HORN, Julien DA COSTA, David NAVARRO et Jean-Christophe YETTA) remporte cette belle compétition. La deuxième équipe de Veigy emmenée par Italo GARD, réalise une belle performance en terminant 4^{ème} ex aequo.

Bonne continuation pour l'équipe de Veigy qui va tout mettre en œuvre pour se qualifier lors de la 2^{ème} phase qui aura lieu le dimanche 27 mars à Grenoble.

Les 11 et 12 décembre derniers, 21 membres du club ont participé au Championnat départemental jeunes qui s'est déroulé au Collège Michel Servet à Annemasse et qui a réuni 66 participants. En U10, Louis JOURDAIN et Samuel RODRIGUEZ terminent 3^e ex aequo avec 4 points sur 6. En U12 c'est Antoine CAROBIO qui décroche la 3^{ème} place avec 4 points également. En U16 Léa NAVILLE remporte le tournoi avec des très belles victoires. Félicitations à tous nos jeunes pour leur participation avec une mention spéciale pour les 10 jeunes du club de Veigy qui sont qualifiés pour les championnats de ligue qui se déroulent du 12 au 15 février à l'espace Louis Simon à Gaillard. Ils auront alors la possibilité de se qualifier pour les championnats de France à Agen du 17 au 24 avril.

L'équipe jeune, Veigy 1, qui évolue dans la catégorie Nationale 2, réalise de très bons résultats et se positionne pour le moment à la 3^{ème} place du championnat derrière Grenoble et Clermont-Ferrand. Le maintien pour cette équipe est déjà assuré et il reste encore 3 rondes contre des redoutables équipes lyonnaises.

Les deux équipes jeunes de la catégorie Nationale 3 viennent juste de commencer le championnat, Veigy 2 compte déjà une victoire et Veigy 3 une nulle et 2 défaites. Il reste encore 5 matchs et tout est à faire.



Nous leur souhaitons bonne chance !

Pour la 1^{ère} fois dans l'histoire du club, l'équipe adulte a participé au 3^e tour de la coupe de France le 12 décembre à Lyon. Après s'être imposée face à des équipes telles qu'Annecy et Meximieux, l'équipe de Veigy a dû s'incliner face à une grosse équipe lyonnaise. Un grand bravo à tous les joueurs qui ont participé à cette aventure.

Après avoir remporté le championnat adulte dans la catégorie Régionale 1 la saison dernière, le club évolue en Nationale 4 depuis septembre 2021 pour la 2^e fois depuis sa création en 2012. Après des magnifiques victoires contre Annecy, Cluses, Annemasse et Evian, le club se positionne à la 1^{ère} place du championnat N4. Nous aurons la possibilité de monter en Nationale 3 si nous remportons la victoire contre Aix-Les-Bains chez eux le dimanche 13 mars. Cela serait un super cadeau pour les 10 ans du Club, allez Veigy !!!

Bien que le club évolue en Nationale 4 nous avons tenu à inscrire une équipe en Régionale 1. La team animée par notre présidente Marjorie SUATON réalise des résultats prometteurs et encourageants. Pour la première fois de son histoire, notre club va participer aux championnats du monde d'échecs amateurs du 6 au 15 mai à Kos en Grèce et sera représenté par Jacques BRAS et David NAVARRO. On leur souhaite bonne chance et bon voyage.

Voici quelques dates importantes :

- Mercredi 2 mars : Championnat scolaire à la salle d'animation de Veigy.
- Samedi 2 avril : Challenge Jeunes des Savoie à la salle d'animation de Veigy.
- Dimanche 26 juin : 7^{ème} Rapide à la salle d'animation de Veigy.

Nous vous informons que le club compte actuellement 122 licenciés et se positionne à la 26^{ème} place sur 852 clubs inscrits à la Fédération Française des Echecs.

Nous vous rappelons que l'activité est ouverte à toutes les personnes dès 5 ans.

Le comité lance un appel à toutes les bonnes volontés du Bas Chablais, de tout âge, intéressées par les échecs et vous remercie de vos suggestions d'amélioration.

Le comité

Club d'échecs de Veigy-Foncenex

Mail : echecs.veigy@gmail.com

Site : echecs-veigy.fr

Tél. : 06 12 62 04 05



Mémoire et Patrimoine de Veigy-Foncenex



Quand la Poste n'était pas la Banque Postale...

Au fil des siècles :

1546 : Henry III crée les messagers royaux qui acheminaient ses messages et ceux des particuliers, c'était l'époque des relais de poste où les cavaliers se restauraient et changeaient de monture.

1879 : 1^{er} ministère des Postes et Télégraphe.

1991 : Création de La Poste et son logo.

2006 : Création de la Banque Postale.

Et à Veigy ?

Un service des Postes existe depuis **1838**. Il se faisait à partir d'Annemasse et Douvaine. Trois fois par semaine un planton apportait le courrier à Veigy chez le syndic qui le fait suivre aux destinataires (à l'époque le courrier privé est extrêmement rare).

A dater de **1860**, et quotidiennement, le garde champêtre de Veigy va à pied chercher le courrier à Douvaine.

Ce n'est qu'en **1891** qu'un bureau de poste est ouvert à Veigy. Il est installé dans la petite maison étroite et mitoyenne de la boulangerie, face à l'église.

En **1902** la poste occupe des locaux dans la maison commune, construite en 1848. Le receveur loge dans un appartement réparti entre le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage.

Chaque matin, le facteur-receveur partait à vélo chercher le courrier à Douvaine, puis commençait sa tournée. Il n'était pas rare qu'il fasse une deuxième distribution dans les hameaux de Crevy, Foncenex et la Tuilière.

Pendant ce temps, son épouse servait les clients : vente de timbres, distribution des télégrammes (ceux-ci étaient remis aux destinataires par Madame Dujoux, qui logeait en face de la Poste. Une fois enfourché son vélo elle sillonnait les rues du village et des hameaux).

Accessoirement le facteur et sa femme étaient également responsables du poids public qui se trouvait dans la cour. Il s'agissait de peser les fagots de bois qui étaient ensuite livrés à la coopérative-boulangerie pour la cuisson du pain.

A noter que la femme du facteur était rétribuée par la commune pour ce travail d'assistance à son mari. La poste de Veigy était fréquentée par les veigyciens et quelques suisses pour



René Détruche facteur

Calendrier 2022

Leur vente a rencontré un vif succès. Nous tenons à remercier les commerçants qui ont bien voulu nous aider en les mettant à la disposition de leurs clients : Boucherie Charcuterie Marc Bel, GAEC Aux Légumes De Saison, Pâtisserie Deux Parts et d'Autres et le Pressing des Arcades

Adhésion et cotisations :

Continuez de nous soutenir en faisant connaître l'association autour de vous, et communiquez nos coordonnées :

- Site internet : <http://patrimoine-veigy.com>

- Adresse mail : contact.mpvf@gmail.com

des achats de timbres, des envois de colis, des mandats, des télégrammes, des dépôts sur le livret de caisse d'épargne, des communications téléphoniques (le client demandait le numéro au préposé qui s'adressait à une opératrice du central d'Annemasse. Une fois la communication établie, le chaland se rendait dans une cabine téléphonique située à l'entrée du bureau). Il était également possible d'acquiescer des bons du trésor.



Marguerite Dujoux

En fin de journée il fallait faire la comptabilité à l'aide d'une machine Olympia et sur de grands registres appelés « sommiers ». Ceux-ci disparaîtront sous la présidence de Giscard d'Estaing.

Dans les années cinquante jusque dans les années quatre-vingt, des facteurs devenus légendaires, René Détruche, Léon Baulet et Raymond Greffier, partaient à Douvaine qui à vélo, qui en triporteur, qui en 2cv pour chercher le courrier.



*Raymond Greffier
facteur à Veigy*

Longues journées ! Ni boîtes aux lettres, ni numéros de rues. Les arrêts étaient nombreux et parfois ponctués d'un p'tit coup à boire.

C'était le temps où "on prenait le temps" !

A noter que dès **1986** il était possible d'utiliser gratuitement le « Minitel », ce cousin français d'internet alors à la

pointe du progrès !

Dans les années **1990**, le bureau sera transféré dans l'ancienne école maternelle (aujourd'hui la Mairie).

Enfin en **2012**, c'est dans le centre commercial que le bureau de la Banque Postale s'installe dans une arcade achetée par la Commune afin de conserver un bureau de Poste à Veigy.

Et aujourd'hui ?

Le facteur ne siffle plus.

Il ne chante plus.

Il descend de sa monture jaune et court vers la boîte aux lettres.

Il est connecté en permanence et n'a plus le temps de s'arrêter pour boire un verre !

Devant le local de la Banque Postale, les clients masqués, connectés via leur « smartphone », leurs envois sous le bras, attendent patiemment leur tour.

Pas plus de 3 clients à la fois à l'intérieur du bureau !

Derrière son guichet, le préposé tente de faire face : clients mécontents, voire exaspérés, toujours pressés, certains compatissants.

Souhaitons qu'en ces temps difficiles pour tous, la Poste continue d'offrir ses services si utiles aux veigyciens.

- Facebook : « Sauvons-la-Maison-Communale-de-Veigy-Foncenex » et « Mémoire et Patrimoine de Veigy-Foncenex »

L'association recherche aussi de nouveaux membres qui pourraient venir renforcer l'équipe du comité, afin de continuer à faire connaître et défendre ce qui est l'histoire de notre village. Nous comptons sur vous pour renouveler votre cotisation 2022 de 10 €. Soit par courrier à adresser à l'adresse suivante :

M^{me} Hermann Marie-Claude

1421, route des Mermes - 74140 Veigy-Foncenex

Soit via le lien internet : <https://www.helloasso.com/associations/memoire-et-patrimoine-de-veigy-foncenex/adhesions/cotisation-2022>



Dernières nouvelles du Club de l'Hermance

L'assemblée Générale du Club qui devait avoir lieu le 29 janvier 2022 a été annulée en raison de la crise sanitaire du COVID 19 et sera reportée à des jours meilleurs.

Nous restons positifs et sommes sur les starting-blocks pour réaliser les projets de repas, sorties et voyages pour le grand plaisir des membres du Club.

Les agapes organisées traditionnellement seront les suivantes : Champêtre le dimanche 3 juillet 2022, la Chasse le samedi 29 octobre 2022, la Tartiflette le dimanche 27 novembre 2022.

Un voyage complet d'une semaine sera organisé fin mai prochain : Metz - Nancy - Verdun - Luxembourg - Gérardmer avec un groupe de 44 personnes.

Sans oublier que les autres sorties vont se planifier en cours d'année.

Les activités sont toujours d'actualité : jeux de société le jeudi après-midi de 14h à 18h. La



pétanque * le mardi de 14h à 16h30 voir plus, la marche * le mercredi à partir de 14h. (* si la météo est favorable)

Un grand merci à tous les membres du Club qui répondent par leur sympathie et leur participation à nos activités.

Site internet du Club : www.clubhermance.fr

ASSOCIATION "LES AMIS DES RESIDENTS DES ERABLES"



Quand il est arrivé à l'Ehpad le 17 décembre les bras chargés de cadeaux, nous l'avons tout de suite reconnu ! Qui ? Le Père Noël bien sûr !

Dans sa hotte, des chocolats de *Charlotte ô chocolat* offerts par Les Amis des Résidents des Érables, une jacinthe offerte par l'Ehpad, des chocolats de la pâtisserie *Deux parts et d'autres* et une orchidée offerts par le CCAS de Veigy-Foncenex. Les enfants de l'école avaient préparé de jolis dessins.

Mikael Jeannerod, accordéoniste de Thollon-les-Mémises, a apporté une belle ambiance festive à cet après-midi sans oublier les traditionnelles bûches achetées par l'association.

Depuis, nous avons repris nos animations quotidiennes en présence des bénévoles toujours aussi dévoués.

Nous avons eu le privilège de recevoir Marie-Camille Vaquié, chanteuse lyrique et Carlotta Bulgarelli harpiste pour un moment à l'opéra. Ce moment fut un enchantement pour tous.

Marie-Agnès Nouvel est venue conter de belles histoires d'hiver et de neige.

Merci à vous tous pour vos dons qui servent à financer les animations, les goûters, les lots !

Si les conditions sanitaires le permettent, l'assemblée générale aura lieu le vendredi 11 mars à 18h30 à l'Ehpad.



Association L'Entraide (ALE)



Pour siéger en Assemblée Générale 2022 les membres de l'association sont convoqués

**Mercredi 23 mars 2022 à 19h30
à la Salle du Stade.**

Au-delà de l'ordre du jour traditionnel en ces circonstances, les débats porteront sur la nécessité de compléter les effectifs du Comité composé actuellement de quatre bénévoles.

Pour rappel, dans ses statuts, l'ALE a la charge première d'organiser la **Zone de Gratuité (ZdG)** à Veigy-Foncenex. Il est également prévu de développer l'**entraide individuelle** entre les habitants de la Commune mais force est de constater que cette deuxième mission peine, pour l'heure, à prendre corps !

C'est dire que les tâches à remplir ne manquent pas !

Dès lors le Comité a décidé d'ouvrir l'Assemblée Générale à toutes les personnes qui s'intéressent aux activités décrites ci-dessus et qui seraient disposées à donner la main. Il est possible de s'engager au sein du Comité et/ou spécifiquement dans l'équipe qui se chargera de l'organisation des futures ZdG.

Nous comptons sur de **nouveaux bénévoles**, tout particulièrement pour assurer la **pérennité** de la mise sur pied de la ZdG dont on sait, par ailleurs, qu'elle est appréciée depuis plusieurs années par beaucoup de monde !

N'hésitez pas à nous rejoindre si solidarité et amitié figurent dans votre carnet d'adresses !

Christine secrétaire au 06 75 08 59 11 et André président au 04 50 94 24 06 pourront vous renseigner au besoin.

Association NALACOMPAGNIE

L'année 2021 fut marquée par de nombreuses prises en charge et aides aux personnes. L'association a aidé un chiot, vingt-huit chats et deux poissons rouges. Nous avons également accompagné des personnes dans la prise en charge de chats errants sur le département et permis à une personne démunie de se faire opérer et de passer sa convalescence au calme en sachant que l'on prenait soin de ses animaux.



Nous avons eu la visite de Marion LENNE, députée de Haute-Savoie et nous avons fait partie d'un reportage sur le bien-être animal.

Une ostéopathe, Camille LANCON, qui exerce sur le département ainsi que Lina JABBAR, en tant que communicante animalière, ont été accueilli au sein de l'association. Leur aide nous est précieuse.

Trois chats (deux mâles et une femelle) ont été relâchés chez une habitante de Veigy. Ils ont été stérilisés et identifiés.

Dix chatons ont été trappés à Veigy et placés en famille d'accueil (trois sont malheureusement décédés, cinq ont été adoptés et deux restent à l'association pour l'instant). Au 31 décembre 2021, l'association gère financièrement le chiot Naya et neuf chats : Potiron, Paprika, Mousse, Mikado, Hope, Ginger, Onyx, Néo et Chanel.

En 2022, nous comptons sur la solidarité et l'aide de toutes et tous pour œuvrer auprès des animaux pour leur bien-être. Une tirelire se trouve à la planète Bio pour récolter des éventuels dons et nous remercions l'équipe du magasin qui aide occasionnellement en tant que relai pour les dons en nature (nourriture, tapis, couverture...).



Un petit animal dont le jardinier a la hantise... Et pourtant !

On ne peut pas dire que la nature l'a avantagée. En plus, elle peut être contre-productive dans nos jardins ! Vous avez trouvé ? Voici encore quelques indices : sa forme est plutôt allongée, d'une vingtaine de centimètres, une fourrure aux poils gris anthracite ou noirs, un petit museau pointu. A l'avant, les pattes ont six doigts munis de griffes dont un faux pouce. A l'arrière, les pattes sont plus simples et servent aussi à évacuer la terre. On peut dire qu'elle travaille comme un tunnelier. Cette fois vous avez trouvé, c'est « Madame la taupe » ! Vous pensez peut-être que les taupes n'ont pas d'yeux, mais ce n'est pas le cas. Ils sont simplement si petits qu'ils ne peuvent pas être vus. La taupe ne distingue que le jour et la nuit mais elle a d'autres sens très développés et d'une très grande utilité sous la terre : l'odorat, l'ouïe et le toucher.

Le tunnelier

Madame la taupe ne tombe jamais en panne et travaille comme le tunnelier. Lorsqu'elle creuse ses galeries souterraines et comme il faut bien évacuer la terre, elle ne peut que l'éjecter vers l'extérieur ce qui forme des taupinières. Ce petit bout d'animal creuse jusqu'à 20 mètres de galerie par jour avec toute une série de ramifications. Les tunnels où elle remonte pour évacuer la terre sont à environ 10 centimètres sous la surface, mais la majorité d'entre eux sont beaucoup plus profonds. Elle peut creuser jusqu'à 200 mètres de galeries pour créer son

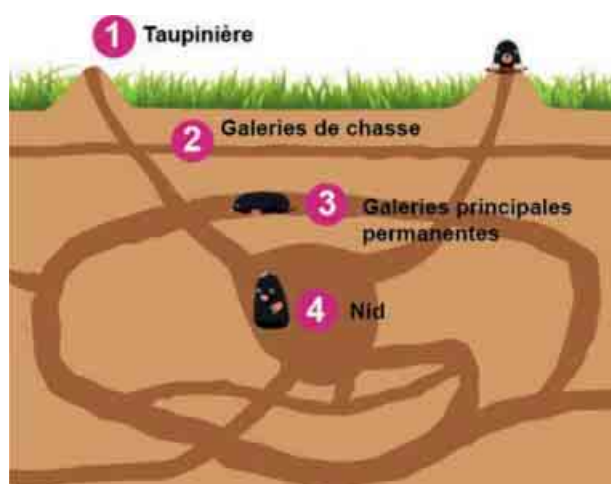
logis. Vous imaginez quel dégât cela peut causer ! Il faut savoir que la taupe arrête d'évacuer de la terre dès qu'elle a fini de creuser son habitat. Dès lors, elle se concentre sur la nourriture car elle mange énormément.

Redouter la taupe ou pas...

La taupe se reproduit une fois par an. Dès que les petits quittent la mère, ils creusent à leur tour afin d'avoir leur propre habitat. Alors bien sûr apparaissent de nouveaux monticules de terre ! Finalement, à quoi peut bien servir cet animal ? Dès la fin des gros chantiers, elle se concentre sur la nourriture. Elle devient donc intéressante pour le jardin car elle mange essentiellement des vers de terre, mais aussi des cochenilles, des larves, des limaces, des vers blancs de hannetons, des vers taupins et toutes sortes d'insectes.

Difficile de faire un choix

Il faut bien lui trouver des atouts. Elle participe, en premier lieu, à l'amélioration de la qualité du sol puisque la création des galeries a un effet de drainage et les taupinières font remonter de la terre profonde en surface. Par ailleurs, faire disparaître cet animal, c'est faire apparaître d'autres espèces plus nuisibles qui vont squatter les galeries abandonnées. Vous avez peut-être déjà essayé de détruire les galeries de la taupe. Le résultat est encore pire car elle va immédiatement se mettre à les reconstruire à côté ! La taupe serait donc peut-être un mal pour un bien ! Faire un choix n'est pas facile !



Les Cyclos Douvainois

Une association Intercommunale



Les costauds sont de sortie

Si vous aimez les sorties et randonnées cyclotouristes et si vous souhaitez pratiquer cette activité en bonne compagnie, les Cyclos Douvainois vous accueillent, hommes et femmes, avec plaisir.

Existant depuis 1982, le club a revisité ses statuts en 2011 et mis en route une pratique cyclotouriste alliant l'engagement sportif et la convivialité.

La quarantaine de membres actifs se répartissent dans l'ensemble des communes de notre secteur : Douvaine, Loisin, Ballaison, Chens-sur-Léman, Massongy, Veigy-Foncenex, Anthy-sur-Léman, Sciez et même Saint-Cergues.

Nos sorties hebdomadaires, dimanche matin et mercredi matin, sont planifiées pour l'année, du début du printemps à la fin du mois de

septembre. Trois parcours sont proposés pour s'adapter aux capacités et au plaisir de chacun.

Des sorties exceptionnelles sont proposées sur une journée, en milieu de semaine, avec départ en voiture pour élargir un peu notre rayon d'action : Jura, Région d'Annecy, Bauges, Aix-Les-Bains, Alpes de Savoie, Suisse... sans compter le traditionnel Tour du Lac Léman maintenu le jeudi de l'Ascension.

Chaque année, au mois de Mai, un séjour d'une semaine nous permet de sillonner et découvrir d'autres horizons, le plus souvent dans le sud de la France : Lalonde, Hyères, Argelès-sur-Mer, Urrugne, l'Isle-sur-la-Sorgue, Roquebrune-sur-Argens, Gréoux-les-Bains, pour en citer quelques-uns.

Au mois de septembre, les plus aguerris se sont lancés parfois dans de belles aventures : Jura-Franche-Comté, Tour de Corse, Route des Grandes Alpes, Pyrénées, Dolomites, Alpes suisses.

Un groupe de marcheuses et marcheurs s'est également constitué et, en hiver, des sorties ski ou raquettes permettent d'entretenir la forme et, surtout, de maintenir les liens d'amitié qui sont la raison d'être de notre Association.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous signaler en mairie ou directement à l'adresse suivante : dominique.bonazzi@sfr.fr



Semaine à Callian

L'AROMATHÉRAPIE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est l'art de prendre soin de soi avec les huiles
essentielles, les huiles végétales et les hydrolats.

Pour qui ?

Adultes, enfants et femmes enceintes :
tout est une question de choix des huiles et de dosage.
L'aromathérapie s'adresse à toute personne souhaitant
améliorer son bien-être, compléter un soin ou découvrir
une alternative à un traitement classique.

Pour quoi ?

*Stress, anxiété, insomnie, fatigue – Douleurs musculaires et articulaires –
Troubles digestifs, acné, troubles de la ménopause – Infections virales –
Déficit du système immunitaire – Enfants : poussées dentaires,
infections, troubles du sommeil – Bien-être*
En prévention, curatif ou de confort,
il y a toujours une alternative aromatique !

Consultation d'environ 1 heure

Anamnèse complète pour une proposition ciblée et unique.
Première séance de suivi offerte.

Adultes 60€
Enfants 40€

**Je vous reçois sur rendez-vous au centre Médisanté
de Veigy-Foncenex ou me déplace à votre domicile.**

**Pour tous renseignements ou prise de rendez-vous
+33 6 51 86 08 90 – prakritiheal@gmail.com**



Qui suis-je ?

Assistante médicale, je suis diplômée de
l'École Romande d'Aromathérapie de Lausanne.

Au plaisir de vous rencontrer,
Gaëlane Pelfini

SUDOKU

					2			6
8		5		4	3			1
	6			7	5		4	
							5	2
	5		4	2	8		1	
4	2							
	4		2	1			6	
7			3	5		9		4
5			9					

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 225565 - Niveau Moyen

		4					5	
3				5				9
6	1	5			4	2		
	2			1			6	3
			8		6			
7	4			9			8	
		2	5			3	9	8
4				6				2
	5					6		

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 24567 - Niveau Moyen

Jouez sur votre mobile ces grilles de sudoku et retrouvez leur solutions en flashant les codes ci-dessous :

n° 225565



n° 24567





NAISSANCE

Naé DE SA
 Marceau PARADISO
 Nathan NEURY MAISON
 Hugo VALDUGA DELEMBRE



Naé



Marceau



Nathan



Hugo



DÉCÈS

Virginie IMHOF née DUCARME
 Roger GUX
 Suzanne DUMONT née GREYER
 Joseph VULLIEZ

Liliane ROSSIAUD née LAVY
 Bernard GUÉNARD
 Marcelle DHABERE née SERVETTAZ
 Alfio GIULIANI

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE DE VEIGY
 Paroisse Saint Jean-Baptiste en Chablais

Curé : Père Celse NIYITEGEKA
 Maison paroissiale :
 1 rue du presbytère - 74140 Douvaine
 Tél 04 50 94 01 47
 Courriel : st-jean-baptiste@diocese-annecy.fr
 Site web : www.diocese-annecy.fr/st-jean-baptiste



Dates des messes célébrées à Veigy et dates des célébrations particulières
 (sous réserve de changement de dernière minute)

Date	Lieu
Samedi 26 mars	Veigy à 18h00
Jeudi 14 avril – Jeudi Saint	Sciez à 20h00
Vendredi 15 avril – Vendredi Saint	Douvaine à 20h00
Samedi 16 avril – Samedi Saint	Douvaine à 20h30
Samedi 23 avril (St Georges)	Veigy à 18h30
Dimanche 22 mai	Veigy à 09h00
Samedi 18 juin	Veigy à 18h30

Liste complète des célébrations sur le site de la paroisse, rubrique Paroisse/Messes.
 Dans la paroisse nous avons 3 messes par week-end avec toutes les mesures barrières mises en place :
 - Samedi à 18h00 : la messe tourne dans les différentes communautés locales. Consultez la feuille paroissiale
 - Dimanche à 9h00 : la messe tourne dans les différentes communautés locales. Consultez la feuille paroissiale
 - Dimanche à 10h30 : messe à l'église de Douvaine.
Protocole sanitaire : Toutes les églises sont équipées pour que le protocole sanitaire soit respecté afin de garantir la sécurité des paroissiens. Merci de bien respecter la distanciation sociale, le port du masque et le lavage des mains à l'entrée des messes.



XV de Choeur



VAMS



Concert marché de Noëx



Brass band de Fribourg



Exposition Félix Roig



Concert Bestiaire & invitation aux voyages



Sainte Cécile

Rendez-vous

des prochaines semaines

18-19 mars 2022

Théâtre – Foyer St Georges

19 mars 2022

Bourse aux vélos – Veigy Demain (Chapiteau)

20-22-25 mars 2022

Théâtre – Foyer St Georges

24-25 mars 2022

Préinscriptions crèche

26 mars 2022

Carnaval de l'APEV (Chapiteau)

26-27-29 mars 2022

Théâtre – Foyer St Georges

1^{er}-2-3 avril 2022

Théâtre – Foyer St Georges

9 avril 2022

Concert Yanir Aronowicz Project (Damier)

10 avril 2022

Portes ouvertes au Golf de Veigy

10 avril 2022

1^{er} tour élections présidentielles

23 avril 2022

Concert de printemps de l'Union Musicale (Damier)

24 avril 2022

2^{ème} tour élections présidentielles

6 mai 2022

Présentation des projets du Budget participatif (salle d'animation 19h00)

8 mai 2022

Commémoration du 8 mai 1945 – 11h00 au monument aux morts

du 7 au 19 mai 2022

Période de vote du Budget participatif

21 mai 2022

Concert NaplusNa (Damier)

22 mai 2022

Concert de fin d'année EMV (Damier)

11 juin 2022

Concert du XV de Chœur (Damier)

12 juin 2022

1^{er} tour élections législatives

18 juin 2022

Fête de la musique - mail piéton (devant l'Espace ABC)

18-19 juin 2022

Tournoi du CSV

19 juin 2022

2^{ème} tour élections législatives

Date limite pour dépôt des articles : 6 mai 2022

FERMETURES DES SERVICES DE LA MAIRIE EN 2022 :

- Le samedi 16 avril 2022
- Le samedi 28 mai 2022
- Fermeture uniquement le samedi du 16 juillet au 13 août 2022

- Le samedi 12 novembre 2022
- Le samedi 24 décembre 2022
- Le samedi 31 décembre 2022